

FRANÇAIS

Poêle hydro à granulés DIVA SLIM

INSTALLATION, UTILISATION ET
ENTRETIEN, CONSEILS UTILES



DÉCLARATION DE PERFORMANCES

Réf. Annexe III Règlement UE n° 305/2011

DoP/KLOVER-044

1. Code d'identification : **DSL, DSLW**
2. Modèle ou n° lot ou n° série (Art.11-4) : **DIVA SLIM, DIVA SLIM WOOD**
3. Usages du produit prévus conformément à la spécification technique harmonisée : **Appareil de chauffage domestique alimenté par granulés de bois**
4. Nom ou marque enregistré du fabricant (Art11-5) : **KLOVER s.r.l.**
I - 37047 San Bonifacio (VR) – Via A. Volta, 8
5. Nom et adresse du mandataire (Art.12-2) : **-**
6. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances (Annexe 5) : **System 3**
7. Laboratoire notifié : **NB 0476**
KIWA CERMET ITALIA s.p.a.
- Numéro du rapport d'essai (selon System 3) : **3002365/C-371**
8. Performances déclarées

SPÉCIFICATION TECHNIQUE HARMONISÉE	EN 14785
CARACTÉRISTIQUES DE PERFORMANCE	PERFORMANCE
Résistance au feu	A1
Distance du matériau combustible	200 mm
Risque de fuite de combustible	Conforme
Émission de produits de la combustion	
- Puissance nominale	CO à 13 % de O ₂ 0,003 %
- Puissance réduite	CO à 13 % de O ₂ 0,021 %
Température de surface	Conforme
Sécurité électrique	Conforme
Accessibilité et entretien	Conforme
Pression maximale de fonctionnement	-
Résistance mécanique	NPD (Performance non déterminée)
Performances thermiques	
- Puissance nominale (réduite)	
- Puissance nominale (réduite) transmise à l'eau	18,4 kW (4,3 kW)
- Puissance nominale (réduite) transmise à l'environnement	13,8 kW (3,2 kW) 4,6 kW (1,1 kW)
Rendement	
- Puissance nominale	η 93,1 %
- Puissance réduite	η 92,9 %
Température fumées	
- Puissance nominale	T 123,0 °C
- Puissance réduite	T 82,3 °C

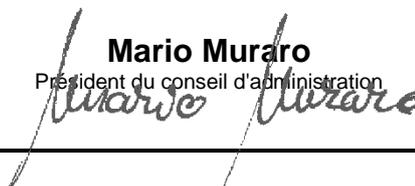
9. Les performances du produit visées aux points 1 et 2 sont conformes à la performance déclarée au point 8.

Nous délivrons la présente déclaration sous la responsabilité exclusive du fabricant dont il est question au point 4.

Signé au nom et pour le compte du fabricant par :

San Bonifacio (VR), 09/04/2018

Mario Muraro
Président du conseil d'administration



SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	3
CONSIGNES IMPORTANTES DE SECURITE	3
L'APPAREIL ET LES GRANULÉS	4
COMPOSANTS DE L'APPAREIL.....	4
DIMENSIONS	7
FICHE TECHNIQUE DES RACCORDS.....	8
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	9
CARACTERISTIQUES DES GRANULES	10
CARACTÉRISTIQUES REQUISES DU LIEU D'INSTALLATION	10
POSITIONNEMENT	10
ESPACES AUTOUR ET AU-DESSUS DE L'APPAREIL	11
PRISE D'AIR EXTERIEUR	11
CONDUIT DE CHEMINEE ET RACCORDEMENT	12
POT DE CHEMINEE.....	14
BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE	14
CONTROLE D'UNE EVENTUELLE CHAUDIERE JUMEEE.....	14
CONTROLE D'UNE VANNE MOTORISEE A TROIS VOIES POUR LA GESTION DE L'EAU CHAUDE SANITAIRE ECS	15
RACCORDEMENT AU THERMOSTAT D'AMBIANCE	15
RACCORDEMENT HYDRAULIQUE	16
L'ÉCRAN D'AFFICHAGE	17
LE MENU	19
MISE EN SERVICE	22
CONFIGURATION DE L'INSTALLATION	22
PREMIER REMPLISSAGE DE L'INSTALLATION	24
CHARGEMENT DES GRANULES ET BRANCHEMENT AU RESEAU ELECTRIQUE	25
CYCLE D'ALLUMAGE	25
CYCLE D'ARRET.....	25
MODIFICATION DE LA PUISSANCE DE TRAVAIL.....	26
MODIFICATION DE LA TEMPERATURE DE L'EAU CHAUDIERE,CHAUFFE-EAU OU BALLON	26
PROBLÈMES, ALARMES, CONSEILS UTILES	27
CHOSSES A SAVOIR.....	27
QUE SE PASSE-T-IL SI... ..	28
SIGNALISATION DES ALARMES.....	29
NETTOYAGE ET ENTRETIEN	29
PRECAUTIONS A PRENDRE AVANT LE NETTOYAGE	29
NETTOYAGE ORDINAIRE.....	30
NETTOYAGE EXTRAORDINAIRE	30
NETTOYAGE ANNUEL	32
NETTOYAGE DE LA PORTE EN VITROCERAMIQUE	34
NETTOYAGE DU CONDUIT DE CHEMINEE	34
ENTRETIEN	34
PARAMÈTRES CARTE ÉLECTRONIQUE	35
TABLEAUX DES PARAMETRES.....	35

SCHÉMA ÉLECTRIQUE	37
CONDITIONS DE GARANTIE CONVENTIONNELLE	38

Cher client,

Nous vous remercions avant tout d'avoir choisi un produit « **KLOVER** » et nous vous souhaitons de tirer de votre achat la plus grande satisfaction.

Veillez lire attentivement le manuel et le certificat de garantie qui se trouve à la dernière page du présent *Guide de l'utilisateur*.

Nous vous remercions de votre confiance et nous vous informons que ces modèles sont le résultat de quarante années d'expérience dans la fabrication de produits à combustible solide utilisant l'eau comme fluide vecteur.

Chaque détail qui compose le produit est fabriqué par un personnel qualifié qui dispose des équipements de travail les plus modernes.

Le manuel contient une description détaillée de l'appareil et de son fonctionnement, les instructions pour une installation correcte, l'entretien de base et les contrôles à effectuer périodiquement. En outre, des conseils pratiques vous permettront d'obtenir le meilleur rendement du produit en consommant le moins possible de combustible.

Savourez la chaleur, avec KLOVER !

Copyright

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, de ce manuel, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'accord écrit et explicite de KLOVER srl. Les informations contenues dans ce manuel peuvent faire l'objet de modifications sans préavis. La documentation contenue dans ce manuel a été soigneusement collectée et vérifiée. KLOVER srl ne peut cependant assumer aucune responsabilité quant à son utilisation.

Copyright © 2018 KLOVER srl

INTRODUCTION

Consignes importantes de sécurité

Lisez ces instructions avant d'installer et d'utiliser le produit.

- L'installation et la mise en service de l'appareil devront être exécutées par un personnel compétent et respectueux des normes de sécurité en vigueur, qui assumera l'entière responsabilité de l'installation définitive et du bon fonctionnement de l'installation. Klover srl ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable en cas de non-respect de ces précautions.
- Tous les règlements locaux, y compris ceux qui se réfèrent aux normes nationales et européennes, doivent être respectés lors de l'installation et de l'utilisation de l'appareil.
- Raccordez la sortie de fumées à un conduit de cheminée possédant les caractéristiques indiquées à la section « Conduit de cheminée et raccordement à celui-ci » de ce Guide de l'utilisateur.
- L'appareil ne convient pas à une installation sur un système de conduit partagé.
- Si le conduit prend feu, utilisez un système adéquat pour étouffer les flammes ou appelez les pompiers.
- Branchez le produit sur une prise électrique dotée d'une mise à la terre. Évitez les prises électriques contrôlées par des interrupteurs ou des minuteries automatiques.
- Évitez d'utiliser le câble d'alimentation s'il est abîmé ou usé.
- Si vous utilisez une prise multiple, assurez-vous que la tension totale des appareils branchés ne dépasse pas celle supportée par la prise. Veillez aussi à ce que la tension totale de tous les appareils branchés sur la prise murale ne dépasse pas le maximum admis.
- Le cordon d'alimentation de l'appareil ne doit être branché qu'à la fin de l'installation et le montage de l'équipement et doit rester accessible après l'installation, si l'appareil n'est pas sans interrupteur bipolaire adapté et accessible.
- Évitez de nettoyer l'appareil, même partiellement, avec des substances facilement inflammables.
- Évitez de laisser des bidons et substances inflammables dans la pièce où est installé l'appareil.
- L'appareil fonctionne exclusivement avec des granulés de bois et seulement avec la porte du foyer fermée.
- N'ouvrez JAMAIS la porte de l'appareil pendant son fonctionnement normal et ne l'utilisez pas avec une vitre brisée ou fêlée.
- L'utilisation de granulés de mauvaise qualité ou de n'importe quel autre matériau endommage les fonctions de l'appareil et peut entraîner la cessation de la garantie et de la responsabilité du fabricant.
- Évitez d'utiliser l'appareil comme incinérateur ou pour tout usage autre que celui pour lequel il a été conçu.
- Évitez d'utiliser d'autres combustibles que ceux préconisés.
- Évitez les combustibles liquides.
- Quand il est en marche, l'appareil, et ses surfaces extérieures en particulier, atteignent des températures très élevées ; agissez avec prudence pour éviter tout risque de brûlures.
- Conservez les matières combustibles et inflammables à une distance de sécurité suffisante.
- Utilisez exclusivement des pièces de rechange d'origine préconisées par le constructeur.
- Évitez toute modification non autorisée de l'appareil.
- Évitez de toucher les parties chaudes du produit (porte vitrocéramique, tuyau de fumée) pendant son fonctionnement normal.
- Ne touchez pas l'appareil si vous êtes pieds nus ou si vous avez des parties du corps mouillées ou humides.
- Éteignez le tableau électrique en agissant sur la touche prévue à cet effet. Évitez de débrancher le câble d'alimentation pendant que l'appareil est en marche.
- Arrêtez l'appareil en cas de panne ou de dysfonctionnement.
- Pendant la phase d'allumage et le fonctionnement normal de l'appareil, mieux vaut se tenir à une distance de sécurité et ne pas stationner devant celui-ci.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de l'appareil en marche car ils pourraient se brûler en touchant les parties chaudes de l'appareil.
- Ne laissez pas les éléments d'emballage à la portée des enfants ou de personnes inaptes non assistées.
- Interdisez aux enfants et aux personnes inexpérimentées d'utiliser l'appareil.
- L'appareil peut être utilisé par des enfants de moins de 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, ou manquant d'expérience ou de connaissances, à condition qu'ils soient sous surveillance ou après avoir reçu des instructions concernant la manipulation sécuritaire de l'appareil et la compréhension des dangers inhérents.
- Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.

- Le nettoyage et l'entretien qui doivent être effectués par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- Nettoyez l'appareil uniquement lorsqu'il est froid.
- Nettoyez le brasier après un allumage raté et en tous cas au moins une fois par semaine.
- N'utilisez pas l'appareil contrairement aux indications contenues dans ce manuel d'utilisation.
- L'appareil est exclusivement un appareil d'intérieur.
- L'appareil est utilisé pour le chauffage de l'eau, il doit donc être raccordé à un circuit hydraulique (radiateurs, au sol, etc.) correctement conçu et aux bonnes dimensions pour éliminer la puissance développée par l'appareil lui-même.
- Ce manuel d'utilisation fait partie intégrante de l'appareil. En cas de cession du produit, l'utilisateur est dans l'obligation de remettre ce manuel au nouveau propriétaire.

KLOVER S.R.L. DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS D'ACCIDENTS DÉRIVANT DE LA NON-OBSERVATION DES CONSIGNES INDIQUÉES DANS CE MANUEL.

KLOVER S.R.L. DÉCLINE, EN OUTRE, TOUTE RESPONSABILITÉ DÉRIVANT DE L'UTILISATION NON CONFORME DU PRODUIT DE LA PART DE L'UTILISATEUR, DE MODIFICATIONS OU DE RÉPARATIONS NON AUTORISÉES, DE L'UTILISATION DE PIÈCES DE RECHANGE NON ORIGINALES OU NON SPÉCIFIQUES POUR CE MODÈLE DE PRODUIT.

LA RESPONSABILITÉ DES TRAVAUX EFFECTUÉS POUR L'INSTALLATION DU PRODUIT N'INCOMBE PAS À LA SOCIÉTÉ KLOVER S.R.L., MAIS ENTIÈREMENT À L'INSTALLATEUR AUQUEL IL EST EN OUTRE DEMANDÉ D'EFFECTUER LES CONTRÔLES QUI CONCERNENT LE CONDUIT DE CHEMINÉE, LA PRISE D'AIR EXTÉRIEUR AINSI QUE L'ADÉQUATION DES SOLUTIONS D'INSTALLATION PROPOSÉES. IL FAUT RESPECTER TOUTES LES NORMES DE SÉCURITÉ PRÉVUES PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'INSTALLATION DE L'APPAREIL.

LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES UNIQUEMENT PAR UN PERSONNEL AUTORISÉ ET QUALIFIÉ.

Pour préserver la validité de la garantie, l'utilisateur doit respecter les consignes indiquées dans ce manuel et en particulier :

- Utiliser l'appareil dans les limites d'utilisation de ce dernier ;
- Effectuer toutes les opérations d'entretien avec régularité ;
- Autoriser l'utilisation de l'appareil à des personnes expertes et compétentes.

La non-observation des consignes contenues dans ce manuel fait déchoir automatiquement la garantie.

L'APPAREIL ET LES GRANULÉS

Composants de l'appareil

Les dotations de série de l'appareil sont indiquées dans le tableau suivant :

Vase d'expansion	6 L
Soupape de sécurité	2,5 bar
Manomètre de pression	0 – 4 bar
Vanne automatique purge air	Oui
Pompe d'installation de chauffage	Oui Mod.25/70
Dispositif électrique pour raccordement du fluxostat sanitaire	Oui
Prédisposition électrique pour sonde chauffe-eau/ballon	Oui
Contrôle à distance	En option
Module de gestion WiFi	En option

L'appareil est livré avec les éléments suivants :

- 1 mode d'emploi, d'installation et d'entretien ;
- 1 câble d'alimentation ;
- 1 poignée froide ;
- 1 certificat de garantie conventionnelle.

VUE DE FACE



COMPARTIMENT GAUCHE D'INSPECTION



**COMPARTIMENT DROIT
D'INSPECTION**

Tuyau de refoulement
(Vanne YORK 3/4")

Pompe à haut

Soupape de sécurité
(2,5 bar)

Motoréducteur de
nettoyage automatique
circuit fumées.



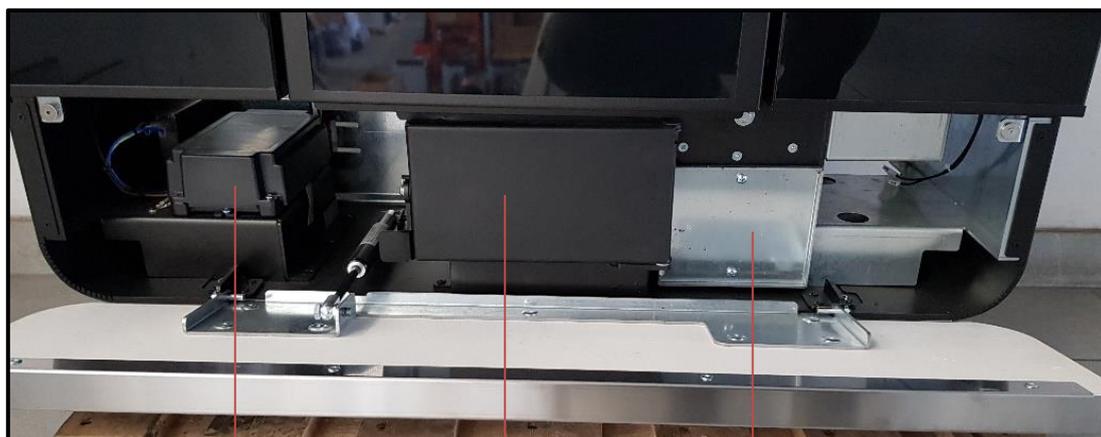
Regard latéral circuit
fumées

Tuyau de retour

Manomètre

Robinet de vidange
du corps de la
chaudière

**COMPARTIMENT INFÉRIEUR
D'INSPECTION**

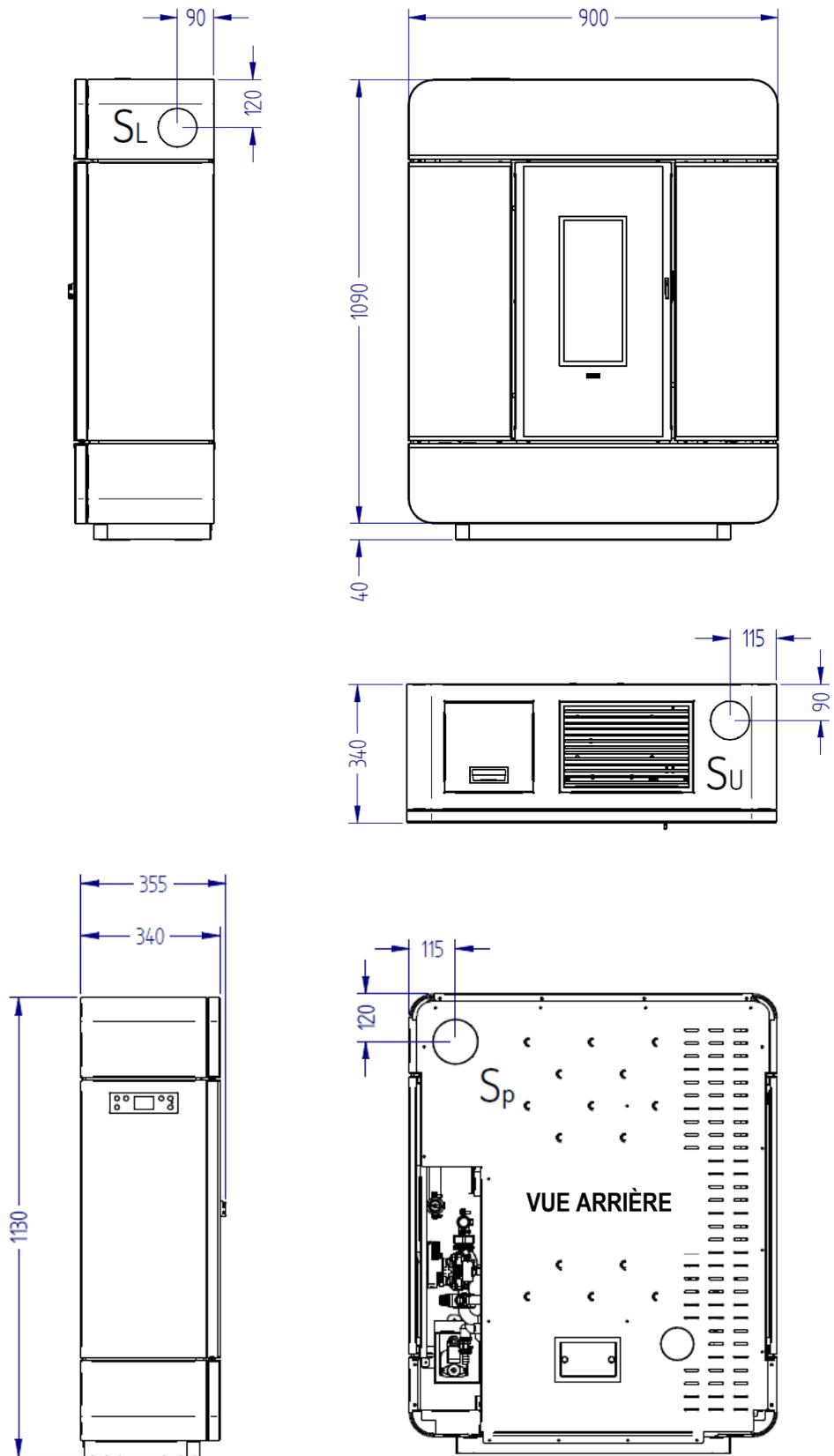


Unité de
contrôle

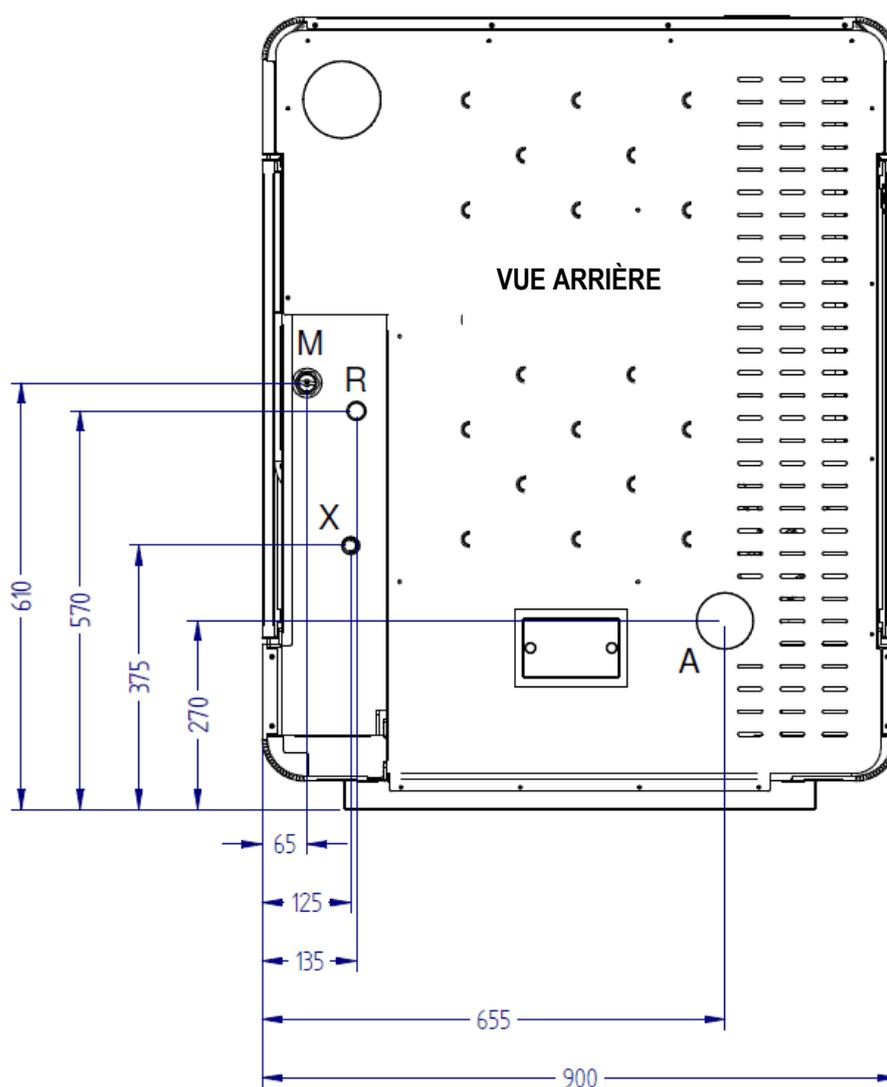
Porte d'inspection du
tiroir à cendres

Regard avant circuit
fumées

Dimensions



Fiche technique des raccords



Description des raccords

M = Refoulement installation	3/4" F
R = Retour installation	3/4" M
X = Purge soupape de sûreté	1/2" F
SL = sortie fumées latérale (voir le paragraphe « Dimensions d'encombrement »)	80 mm M
SU = sortie fumées supérieure (voir le paragraphe « Dimensions d'encombrement »)	80 mm M
SP = Sortie fumée arrière (voir le paragraphe « Dimensions d'encombrement »)	80 mm M
A = Prédisection arrière pour raccordement tuyau d'aspiration	40 mm

Caractéristiques techniques

Débit thermique introduit (nominal)	kW (Kcal/h)	19,8 (17 030)
Débit thermique introduit (réduit)	kW (Kcal/h)	4,7 (4 050)
Puissance thermique nominale	kW (Kcal/h)	18,4 (15 830)
Puissance thermique réduite	kW (Kcal/h)	4,3 (3 700)
Puissance de chauffage nominale cédée à l'eau	kW (Kcal/h)	13,8 (11 900)
Puissance de chauffage nominale cédée à l'environnement	kW (Kcal/h)	4,6 (3 950)
Puissance de chauffage réduite cédée à l'eau	kW (Kcal/h)	3,2 (2 750)
Puissance de chauffage réduite cédée à l'environnement	kW (Kcal/h)	1,1 (950)
Rendement de combustion à puissance thermique nominale	%	93,1
Rendement de combustion à puissance thermique réduite	%	92,9
CO mesuré à 13% d'oxygène à puissance thermique nominale	%	0,003
CO mesuré à 13% d'oxygène à puissance thermique réduite	%	0,021
Absorption électrique maximale	Watt	400*
Absorption électrique pendant le fonctionnement à puissance thermique nominale	Watt	40
Absorption électrique pendant le fonctionnement à puissance thermique réduite	Watt	30
Absorption électrique en stand-by	Watt	2,0
Tension nominale	V	230
Fréquence nominale	Hz	50
Vase d'expansion l/préchargement bar		6 / 1
Pression maximale de fonctionnement/préconisée	bar	2,5 / 1,5
Diamètre tuyau d'évacuation des fumées	mm	80
Diamètre du tuyau d'aspiration de l'air	mm	40
Tirage minimal cheminée à la puissance thermique nominale	Pa	10,5
Tirage minimal cheminée à la puissance réduite	Pa	10,1
Masse des gaz de combustion à puissance thermique nominale	g/s	11,0
Masse des gaz de combustion à puissance réduite	g/s	4,8
Capacité du réservoir à granulés	Kg	25
Température moyenne des fumées en sortie à puissance thermique nominale	°C	123,0
Température des fumées en sortie à puissance réduite	°C	82,3
Capacité du corps de chaudière	litres	20
Largeur	mm	900
Hauteur	mm	1130
Profondeur	mm	340
Distance minimale de sécurité par rapport aux matériaux inflammables (latérale/postérieure/supérieure/avant)	mm	200 / 200 / 750 / 800
Poids	Kg	225

* Puissance absorbée uniquement pendant le cycle d'allumage.
La puissance thermique émise par l'appareil peut varier en fonction du type de granulés utilisés.

Caractéristiques des granulés

L'appareil a été testé avec tous les types de granulés (pellet) présents sur le marché. Les granulés utilisés doivent posséder les caractéristiques suivantes :

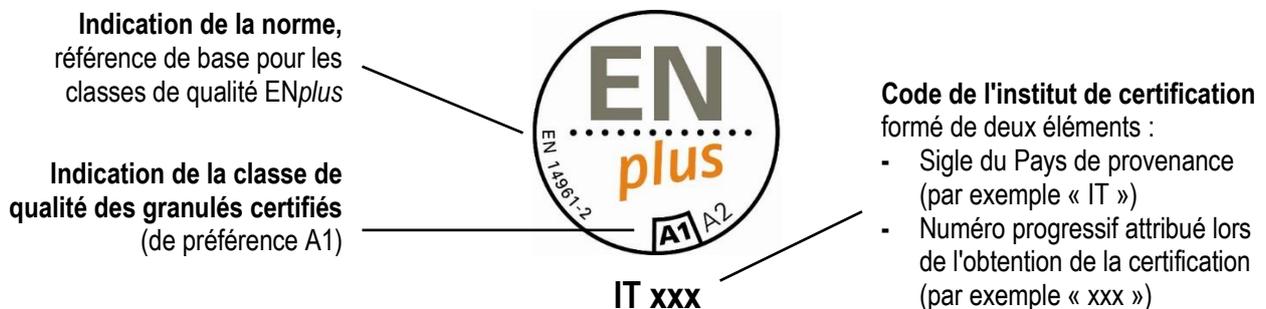
- Diamètre 6 mm
- Longueur maximale 35 mm
- Contenu maximum d'humidité 8 – 9 %
- Bois 100% Absence totale d'additifs
- Résidu maximum de cendres 1,1 %.

Nous conseillons d'utiliser des granulés de bonne qualité pour obtenir un bon rendement de l'appareil. **Les granulés doivent être versés dans le réservoir avec une palette et pas directement avec le sac.**

On reconnaît les granulés de bonne qualité aux détails suivants :

- Ils sont constitués de cylindres ayant tous le même diamètre et présentent une surface lisse et brillante ;
- Il n'y a pas trop de sciure de bois dans les sacs ;
- Si l'on prend une poignée de granulés et qu'on les verse dans une bassine pleine d'eau, les granulés de bonne qualité coulent. Dans le cas contraire, il s'agit de granulés de mauvaise qualité ;
- Les éléments relatifs aux certifications de qualité et surtout au respect des normes internationales telles que les normes EN14961-2, DIN 51731 et O-NORM M7135 doivent apparaître sur les sacs ;
- Les sacs doivent être intacts car les granulés ont tendance à absorber l'humidité. Or, non seulement l'humidité réduit le pouvoir calorifique et augmente les fumées émises mais elle gonfle le produit et peut créer des problèmes à l'appareil.

La production de granulés doit être conforme aux normes internationales (par exemple EN14961-2, DIN 51731 et O-NORM M7135) qui fixent des valeurs minimales pour vérifier la qualité des granulés. Pour simplifier le bon choix du combustible, nous fournissons ci-après l'une des marques de certification les plus courantes qui identifie la qualité des granulés :



L'utilisation de granulés de mauvaise qualité ou de n'importe quel autre matériau endommage les fonctions de l'appareil et peut entraîner la cessation de la garantie et de la responsabilité du fabricant.

Afin de garantir une bonne combustion, il faut que les granulés soient conservés dans un lieu sec.

CARACTÉRISTIQUES REQUISES DU LIEU D'INSTALLATION

Positionnement

La phase initiale, pour installer l'appareil dans des conditions idéales, consiste à trouver son emplacement optimal. Pour ce faire, il faut évaluer les éléments suivants :

- Possibilité de créer une prise d'air extérieur ;
- Possibilité de créer un conduit de cheminée droit et si possible dans l'axe de sortie des fumées de l'appareil ;
- Proximité du collecteur hydraulique principal et/ou de la chaudière (s'il y en a déjà une) ;
- Proximité ou facilité de raccordement au réseau eau ;
- Accès facile pour nettoyer l'appareil, les conduits d'évacuation des gaz et le conduit de cheminée.

L'appareil doit être installé sur un sol offrant une résistance suffisante. Si la construction existante ne remplit pas cette condition, des mesures appropriées devront être prises (par exemple, utilisation d'une plaque de répartition du poids).

La distance minimale de sécurité par rapport aux matériaux inflammables est d'au moins 200 mm de chaque côté, 200 mm à l'arrière et 800 mm depuis la façade et 750 mm depuis la partie supérieure de l'appareil.

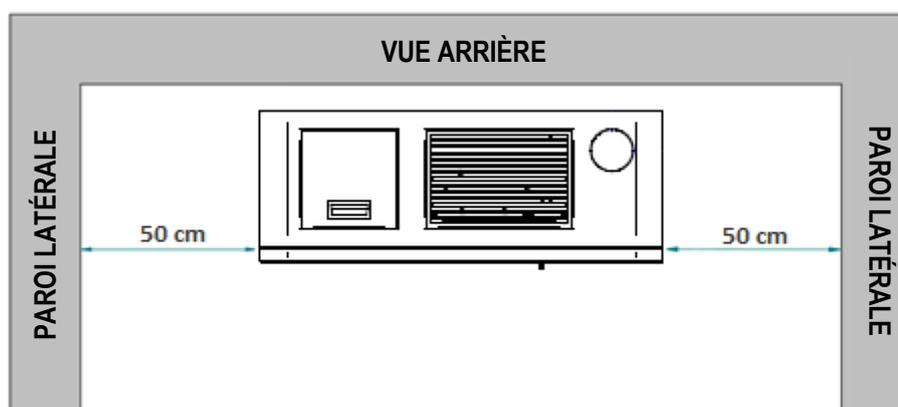
L'installation doit permettre un accès facile pour l'entretien de l'appareil, des conduits d'évacuation des gaz, du conduit de cheminée ainsi que pour toute autre intervention de maintenance de la part du Centre d'assistance technique agréé.

Une fois le meilleur emplacement établi, positionner l'appareil en observant scrupuleusement les indications suivantes.

Il est interdit d'installer l'appareil dans de petites pièces, chambres, salles de bains et lieux à l'atmosphère explosive (garage par exemple).

Espaces autour et au-dessus de l'appareil

La figure qui suit indique quelles sont les distances minimales à respecter lors de l'installation de l'appareil par rapport à des murs ou à des meubles difficiles à déplacer.



La distance entre le haut de l'appareil et des étagères ou faux plafonds éventuellement présents au-dessus de ce dernier doit être d'au moins 75 cm.

Les meubles et les objets mobiles en matières inflammables doivent être positionnés à au moins 20 cm des parois latérales de l'appareil. Ces objets devront être déplacés en cas d'entretien de celui-ci.

Protéger contre le rayonnement thermique de l'appareil toutes les structures qui pourraient prendre feu.

Toute intervention supplémentaire de la part du Centre d'assistance technique agréé, exigeant de déconnecter l'appareil de l'installation, ne sera pas couverte par la garantie comme indiqué dans le chapitre « Conditions de garantie conventionnelle ».

Prise d'air extérieur

Pendant son fonctionnement, l'appareil prélève l'air comburant de la pièce où il est installé ; il est donc indispensable que cet air soit réintégré par le biais d'une prise d'air extérieur. L'absence de réalisation de la prise d'air a des conséquences sur le tirage du conduit de fumées et par conséquent sur la combustion et sur la sécurité de l'appareil.

Il est donc obligatoire de réaliser une prise d'air extérieur qui ait **au moins 80 cm²** de passage minimum d'air totalement libre (trou rond ayant au moins 15 cm de diamètre protégé par une grille fixe spéciale à mailles larges).

Si vous ne pouvez pas réaliser la prise d'air dans la pièce où est installé l'appareil, vous pouvez percer le trou dans une autre pièce adjacente, à condition qu'elle communique avec le lieu d'installation de manière permanente par un trou de transit (diamètre minimum 15 cm).

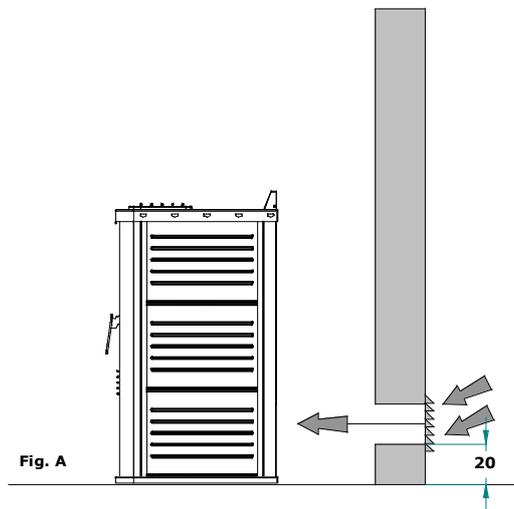
Le trou doit être protégé à l'extérieur par une grille fixe. La grille de protection doit être contrôlée périodiquement pour s'assurer qu'elle n'est pas obstruée, cela bloquerait le passage de l'air. **Garder les prises d'air dégagées de toute obstruction.**

La norme UNI 10683 INTERDIT de prélever l'air comburant d'un garage, d'un entrepôt contenant des matériaux inflammables ou de tout autre local exposé à un risque incendie.

Si d'autres appareils de chauffage ou d'aspiration sont installés dans la pièce, les prises d'air devront garantir le volume d'air nécessaire au bon fonctionnement de tous les appareils.

Dans la pièce où est installé l'appareil à granulés, seuls peuvent être déjà présents ou installés des appareils fonctionnant de manière étanche par rapport à la pièce (par ex. appareils à gaz de type C, comme les définit la norme UNI 7129) ou dans tous les cas qui ne mettent pas cette dernière en dépression par rapport à l'extérieur.

Des ventilateurs d'extraction peuvent causer des problèmes de fonctionnement à l'appareil s'ils sont utilisés dans la même pièce.



Conduit de cheminée et raccordement

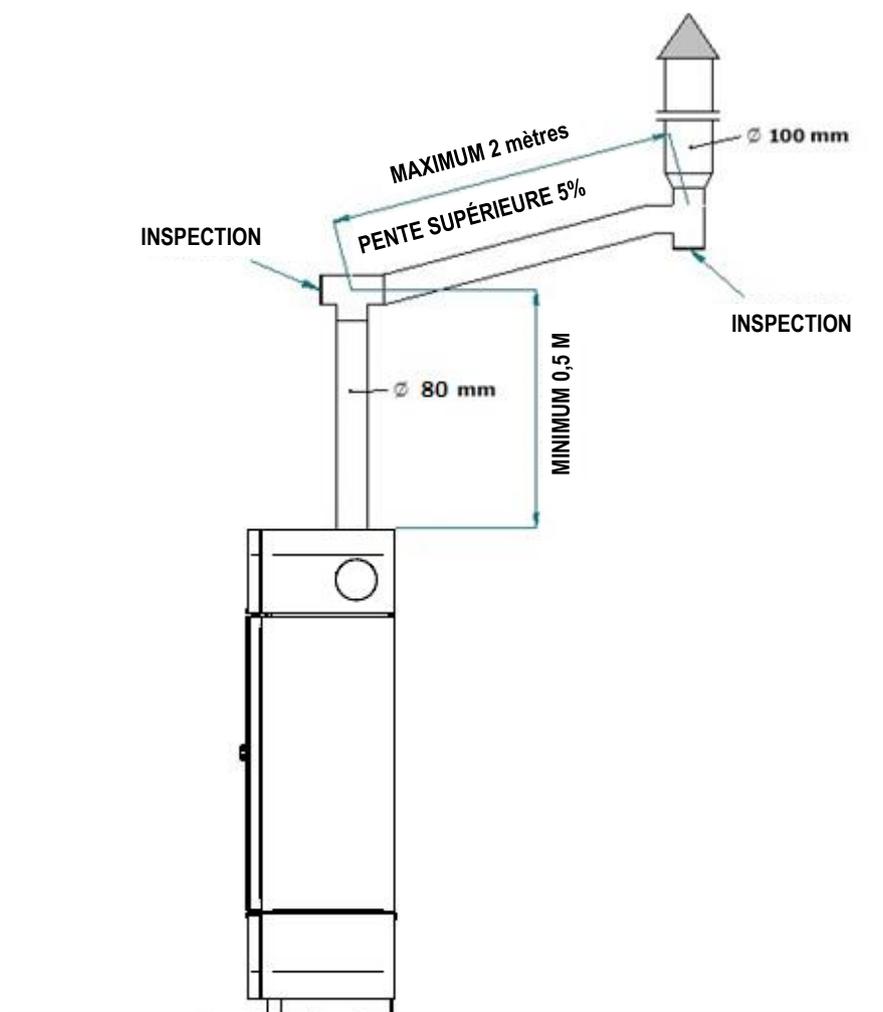
Le conduit de cheminée est un élément fondamental pour le bon fonctionnement de l'appareil. La section minimale du conduit de cheminée doit être celle indiquée dans les caractéristiques techniques de l'appareil (100 mm). Chaque produit doit avoir son propre conduit de cheminée, qui ne doit servir à aucun autre appareil (chaudières, cheminées, poêles, etc.). Les dimensions du conduit de cheminée sont étroitement liées à sa hauteur, qui doit être mesurée de l'entrée de l'appareil à la base du pot de cheminée. Pour garantir le tirage, la surface de sortie des fumées du pot de cheminée doit être deux fois plus grande que la section du conduit de cheminée. Le conduit d'évacuation des produits de la combustion générés par l'appareil à tirage forcé doit remplir les conditions suivantes :

- Être étanche aux produits de la combustion, imperméable et convenablement isolé et calorifugé, conformément aux conditions d'emploi (cf. UNI 9615)
- Être réalisé dans des matériaux capables de résister aux contraintes mécaniques normales, à la chaleur, à l'action des produits de la combustion et d'éventuelles condensations ;
- Avoir, après la portion verticale et sur tout le reste du parcours, une orientation ascensionnelle, avec une pente minimale de 5%. La longueur de la portion légèrement inclinée ne doit pas dépasser le quart de la hauteur efficace H de la cheminée ou du conduit de cheminée et **ne doit jamais mesurer plus de 2000 mm de long** ;
- Avoir une section intérieure de préférence circulaire : les sections carrées ou rectangulaires doivent avoir des angles arrondis et un rayon minimum de 20 mm ;
- Avoir une section interne constante, libre et indépendante ;
- Avoir des sections rectangulaires affichant un rapport maximal entre les côtés de 1,5 ;
- **Être isolé** pour éviter le refroidissement des fumées et la formation de condensation ;
- Pour le montage des tuyaux fumée (portion qui va de l'appareil à l'entrée du conduit de cheminée) il faut utiliser des éléments réalisés dans des matériaux non combustibles, capables de résister aux produits de la combustion et aux éventuelles condensations (**l'utilisation de tuyaux en aluminium est absolument interdite**) ;
- Il est interdit d'utiliser des tuyaux en fibrociment pour relier des appareils au conduit de cheminée ;
- Les conduits de fumée ne doivent pas traverser les pièces où l'installation d'appareils à combustion est interdite ;
- Le montage des tuyaux fumée doit être effectué de manière à garantir l'étanchéité aux fumées car l'appareil fonctionne en dépression ;
- **Le montage de portions horizontales est interdit ;**

- **Les éléments en contre-pente sont interdits ;**
- Le conduit de fumée doit permettre de récupérer la suie ou doit pouvoir être ramoné et il doit présenter une section constante ;
- Il est interdit de faire transiter dans des tuyaux fumée, même s'ils sont surdimensionnés, d'autres conduits d'adduction d'air et d'autres tuyauteries.

AUTRES CONSIGNES À RESPECTER

- L'appareil fonctionne avec la chambre de combustion en dépression et tuyau des fumées en pression ; **il est fondamental que l'évacuation des fumées soit parfaitement étanche.**
- Les tuyaux fumée internes au local d'installation doivent être réalisés dans un matériau adéquat ([voir normes en vigueur](#)) et équipés de joints d'étanchéité d'au moins 100 mm de diamètre.
- **Les tuyaux doivent être à double paroi (calorifugés) ou bien dûment isolés avec de la laine de roche. La température maximale du tuyau fumée interne au local ne doit pas dépasser 70°C.**
- **LA RÉALISATION D'UNE PREMIÈRE PORTION VERTICALE D'AU MOINS 0,5 M EST OBLIGATOIRE POUR GARANTIR UNE BONNE EXPULSION DES FUMÉES.**
- Chaque changement de direction doit être réalisé avec un raccord en T avec bouchon d'inspection. Les tuyaux doivent assurer l'étanchéité à la fumée grâce à des joints résistant à 250 °C. Fixer les tuyaux au mur avec des colliers spéciaux pour éviter le risque de vibrations.
- **IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'INSTALLER DES SOUPAPES DE RÉGULATION DU TIRAGE (PAPILLONS). MURS**



En cas de conduit de cheminée trop vieux ou trop grand (diamètre interne supérieur à 15 cm), il faut insérer dans le conduit de cheminée un tuyau en acier inox opportunément isolé (avec de la laine de roche ou de la vermiculite) et dimensionné en fonction du parcours. Le raccordement au conduit de cheminée doit être opportunément scellé.

Lors de la réalisation du conduit de cheminée, il ne doit pas y avoir plus de 4 changements de direction.

Pot de cheminée

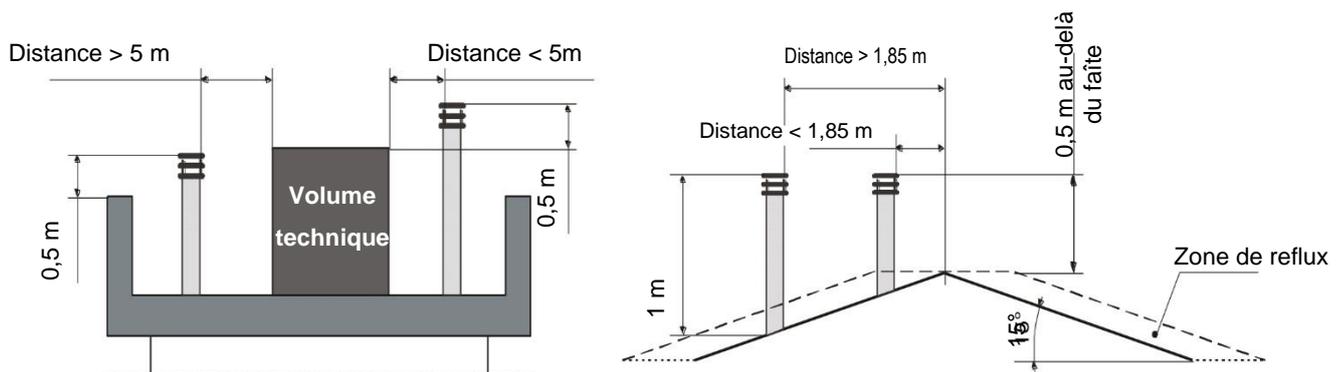
Le **pot de cheminée** est un dispositif qui vient couronner le conduit de cheminée et qui permet de faciliter la dispersion des produits de la combustion.

Il doit remplir les conditions suivantes :

- Avoir une section utile de sortie non inférieure au double de celle du conduit de cheminée sur lequel il est inséré ;
- Avoir une forme qui empêche la pluie et la neige de pénétrer dans le conduit de cheminée ;
- Être construit de manière à ce que, même en cas de vent, quelles que soient sa direction et son inclinaison, l'évacuation des produits de la combustion soit assurée.

La hauteur du débouché (on entend par hauteur celle qui correspond au sommet du conduit de cheminée, sans tenir compte des éventuels pots de cheminée) doit être en-dehors de la zone de reflux, pour éviter la formation de contre-pressions qui empêcheraient l'évacuation des produits de combustion dans l'atmosphère.

Il faut par conséquent respecter les hauteurs minimales indiquées sur les figures suivantes :



BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

Le branchement électrique doit être exécuté **exclusivement par un personnel qualifié**, conformément à toutes les normes de sécurité générales et locales en vigueur.

S'assurer que la tension et la fréquence d'alimentation correspondent à 230V – 50 Hz.

La sécurité de l'appareil est assurée quand celui-ci est correctement relié à une mise à la terre efficace.

Prévoyez, lors du raccordement électrique au secteur, un interrupteur magnétothermique différentiel à 6 A – Id 30 mA affichant une charge de rupture adéquate. Les connexions électriques, y compris la mise à la terre, doivent être effectuées après avoir mis l'installation hors tension.

Lors de l'installation, n'oubliez pas que les câbles doivent être posés de manière inamovible et loin de tout élément pouvant atteindre une température élevée. Pour le câblage final du circuit, utilisez exclusivement des composants ayant un degré de protection électrique adéquat. Veillez à ne pas faire passer les fils électriques à proximité du tuyau fumée, à moins qu'ils ne soient isolés à l'aide de matériaux adaptés.

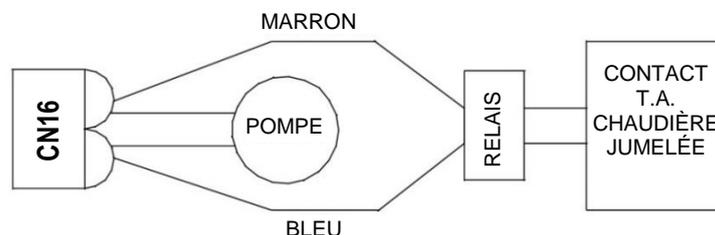
KLOVER srl décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou subis par des personnes ou des animaux, découlant de l'absence de raccordement de l'appareil à la terre et de la non-observation des normes CEI.

Contrôle d'une éventuelle chaudière jumelée

Si l'on veut jumeler l'appareil à une autre chaudière déjà installée sur le circuit (une chaudière à gaz murale par ex.), il faut s'assurer que lors du fonctionnement de ce dernier pour le chauffage de l'installation, la chaudière jumelée s'arrête. Le dispositif électrique, accessible par le *compartiment technique gauche*, intervient sur la chaudière jumelée au moment même où le circulateur de chauffage de l'appareil à granulés se met en marche, ainsi les deux chaudières associées à la même installation ne fonctionneront jamais simultanément. La chaudière jumelée pourra néanmoins être utilisée pour la production d'eau chaude sanitaire.

Les deux fils prévus sur le compartiment technique gauche de l'appareil (fil bleu et fil marron) auront, en sortie, une tension de 230 V quand le circulateur de l'appareil à granulés fonctionne, aucune tension quand le circulateur s'arrête.

Il faut donc relier 2 fils à un relais qui contrôlera l'entrée du Thermostat d'ambiance (T.A.) de la chaudière jumelée (voir exemple ci-dessous).



Contrôle d'une vanne motorisée à trois voies pour la gestion de l'eau chaude sanitaire ECS

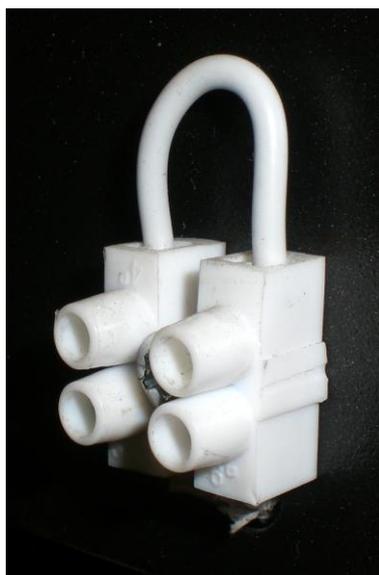
L'appareil à granulés est équipé d'une commande de vanne à trois voies motorisée à installer sur le circuit sanitaire selon le type d'installation choisi (voir « *Configuration de l'installation* »). Dans le *compartiment technique gauche* de l'appareil, on trouve quatre fils avec plaquette de connexion protégés par une gaine rouge qui peuvent justement être utilisés pour commander la vanne en question (voir aussi « *Schéma électrique* »). Les quatre fils sont de couleur différente à savoir :

- Fil bleu = COMMUN VANNE À 3 VOIES (Neutre 230 V)
- Fil noir = CÔTÉ SANITAIRE (Phase 230 V lorsque l'ECS est sur demande)
- Fil marron = CÔTÉ CHAUFFAGE (Phase 230 V lorsque l'ECS n'est pas demandée)
- Fil jaune/vert = MASSE

Raccordement au thermostat d'ambiance

Sur le compartiment technique gauche de l'appareil, une borne avec pontage est présente qui sert à raccorder, au besoin, un thermostat d'ambiance qui commandera son fonctionnement. Le fonctionnement du thermostat d'ambiance est habilité avec les types d'installation 1, 2 et 3 (voir « *Configuration de l'installation* »).

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT



À contact ouvert :

- L'appareil passe automatiquement en mode économie de fonctionnement « *T-AMB ÉCONOMIE* » en réduisant ainsi la puissance de travail à son minimum.
- Le circulateur de chauffage de l'appareil s'éteint.
- Par inertie thermique, la température dans la chaudière augmente jusqu'à ce qu'elle atteigne la température sélectionnée sur le « *SET TEMP-EAU* » et l'écran affiche « *T-H2O ÉCONOMIE* »
- L'appareil s'éteindra alors automatiquement si au moins une des conditions suivantes est remplie :
 - S'il reste en mode Économie de Fonctionnement « *T-H2O ÉCONOMIE* » pendant un temps configuré sur Pr44 (valeur réglée en usine 20 minutes).
 - S'il dépasse le différentiel de température configuré sur Pr43 (valeur réglée en usine 5°C) autrement dit Température H2O > (« SET TEMP-EAU » + Pr43).
- L'appareil se rallumera automatiquement si les deux conditions suivantes sont réunies :
 - Si le contact du thermostat d'ambiance se ferme.
 - S'il descend en-dessous du différentiel de température défini pour le paramètre « SET TEMP-EAU ».

Si la condition décrite plus haut est remplie pendant le cycle d'arrêt, il vaut mieux attendre que ce dernier soit terminé.

REMARQUE : Si la température de l'eau dépasse la limite réglée sur 80°C (température de sécurité), un allumage forcé du circulateur de l'installation a lieu pour garantir l'élimination de la chaleur excessive et éviter ainsi que l'eau de la chaudière n'atteigne des températures élevées. Voilà pourquoi il ne faut pas que l'installation de chauffage soit entièrement fermée.

Dans la configuration « Type installation 3 », l'appareil passe en fonctionnement économique avec une extinction successive seulement si la température sélectionnée dans le « *TEMP. CHAUFFE-EAU CONSIGNE* » a été satisfaite.

ATTENTION : Si la sonde d'ambiance présente dans le « *Contrôle à distance* » est activée, l'appareil passe en fonctionnement économique si la température sélectionnée dans le « *TEMP. AMBIANTE CONSIGNE* » a été satisfaite.

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

Les raccordements hydrauliques doivent être réalisés de façon rationnelle en utilisant les raccords sur le gabarit de l'appareil. Pour faciliter le raccordement des tuyaux, tous les raccordements d'eau ont été prédisposés sur la partie supérieure de l'appareil.

L'appareil peut être couplé avec tout autre type de chaudière déjà installée sur le circuit ; il est bien entendu indispensable de prévoir les dispositifs de sécurité qui s'imposent ainsi que les vannes nécessaires selon le type d'installation et d'utilisation. Il faut en outre tenir compte de toutes les lois et normes nationales, régionales, départementales et communales présentes dans le pays d'installation de l'appareil.

L'appareil peut être à vase d'expansion fermé car il est équipé d'un dispositif d'arrêt de chargement du combustible, d'un thermostat à réarmement manuel de sécurité et d'une alarme sonore qui interviennent en cas de température trop élevée.

L'appareil peut être installé dans la même pièce qu'une autre chaudière uniquement si cette dernière est une chaudière à caisson étanche. L'installation doit être exécutée conformément aux normes en vigueur.

Lors de l'installation de l'appareil, il convient d'inclure une vanne mélangeuse anti-condensation entre le refoulement et le retour de l'installation de chauffage de l'appareil. La vanne anti-condensation doit être étalonnée à 55°C et avec la valeur Kv égale ou supérieure à 8 m³/h.

Lors du raccordement de l'appareil à l'installation, il convient de prévoir une zone toujours ouverte (exemple, salle de bains) pour garantir la dissipation de la chaleur excessive de l'eau dans le corps de la chaudière.

La pression maximale d'entrée de l'eau du réseau **ne doit jamais dépasser 2,5 bar**. La pression de fonctionnement préconisée est de 1,5 bar (avec appareil en marche).

Si l'eau a une dureté dépassant 28 °f, il faut absolument installer un dispositif anticalcaire qu'il faut choisir en fonction des caractéristiques de l'eau.

POUR NE PAS COMPROMETTRE LE BON FONCTIONNEMENT ET LA DURÉE DU CIRCULATEUR DE CHAUFFAGE, IL EST CONSEILLÉ D'INSTALLER UN FILTRE ET UN COLLECTEUR D'IMPURETÉS MAGNÉTIQUE EN AVAL DU TUYAU DE RETOUR DE L'APPAREIL.

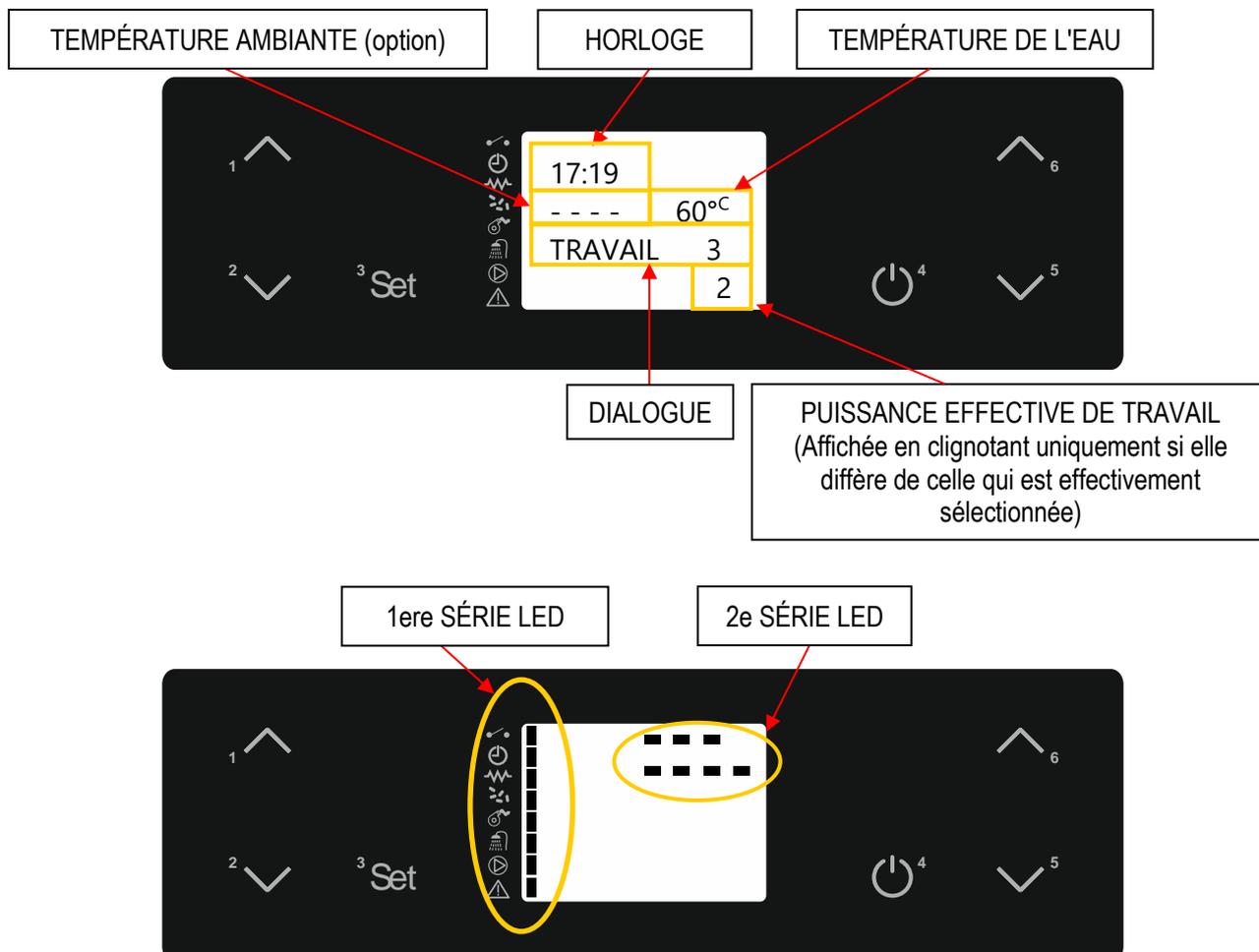
Le montage de l'appareil doit être exécuté **exclusivement** par un personnel qualifié. Observer scrupuleusement les indications fournies dans ce manuel.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de dégâts causés par un montage erroné.

L'ÉCRAN D'AFFICHAGE

La console affiche les informations concernant l'état de fonctionnement de l'appareil. En accédant au menu, il est possible d'obtenir différents types d'affichage et d'effectuer les réglages disponibles selon le menu sélectionné.

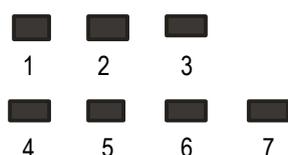
Les figures suivantes montrent l'écran tel qu'il se présente quand l'appareil est allumé.



La figure suivante donne la signification des signaux d'état sur le côté gauche de l'écran (1ère SÉRIE LED).

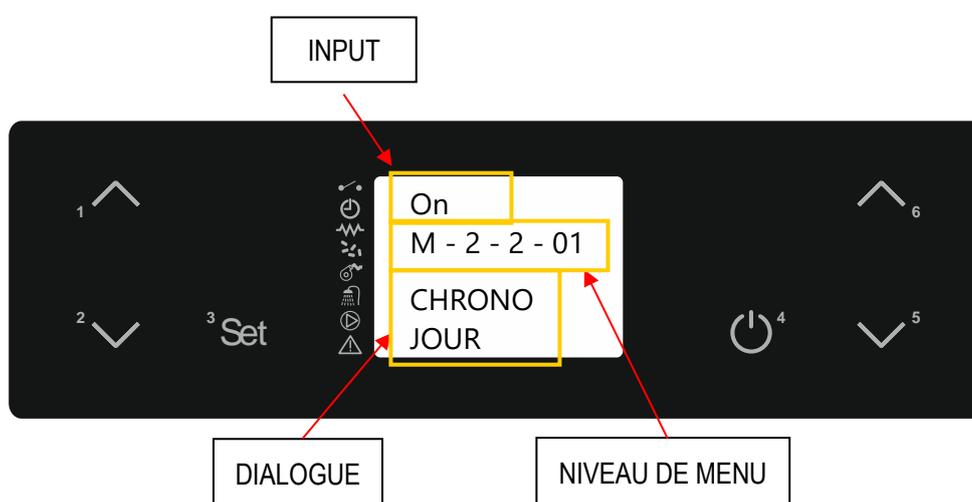
	THERMOSTAT D'AMBIANCE : la led est allumée quand le contact du thermostat d'ambiance est ouvert.
	CHRONOTHERMOSTAT : la led est allumée quand au moins un programme d'allumage et d'arrêt est actif.
	BOUGIE D'ALLUMAGE : la led est allumée quand la bougie d'allumage est active.
	VIS SANS FIN : la led est allumée quand le motoréducteur de chargement des granulés s'allume.
	EXTRACTEUR DE FUMÉE : la led est allumée quand l'aspirateur de fumée est actif.
	DEMANDE SANITAIRE : la led est allumée quand le contact de l'interrupteur de débit sanitaire est fermé (cela signifie qu'il y a une demande d'eau chaude sanitaire) ou que l'éventuel chauffe-eau à accumulation ECS ou ballon consigne couplé est en phase de demande.
	CIRCULATEUR : la led est allumée quand la pompe de circulation de l'installation est active.
	ALARME : la led est allumée quand la chaudière est en état d'alarme.

Description ci-dessous de la signification des signaux d'état sur le côté droit en haut de l'écran (2e SÉRIE LED).



- Led 1 : la led est allumée quand le programme journalier du chronothermostat est actif.
- Led 2 : la led est allumée quand le programme hebdomadaire du chronothermostat est actif.
- Led 3 : la led est allumée quand le programme week-end du chronothermostat est actif.
- Led 4 : la led est allumée (clignote) quand il y a une modification des paramètres de fonctionnement.
- Led 5 : la led est allumée quand la fonction été est active.
- Led 6 : la led est allumée quand la fonction hiver est active.
- Led 7 : la led n'est pas utilisée pour le moment.

La figure suivante montre l'écran en cours de programmation ou de configuration des paramètres de fonctionnement.



La zone INPUT affiche les valeurs de programmation entrées.

La zone NIVEAU DE MENU affiche le niveau de menu / paramètre courant.

La zone DIALOGUE affiche la signification du menu / paramètre courant.

Le tableau décrit le fonctionnement des touches présentes sur l'écran.

TOUCHE	DESCRIPTION	MODALITÉ	ACTION
1	Fait augmenter la température (1)	En mode programmation...	Modifie/augmente la valeur du menu sélectionné.
		En mode travail/éteint...	Augmente la valeur de la température du thermostat eau/ambient.
2	Fait diminuer la température (2)	En mode programmation...	Modifie/diminue la valeur du menu sélectionné.
		En mode travail/éteint...	Diminue la valeur de la température du thermostat eau/ambient.
3	Set	-	Pour accéder au menu sélectionné.
		Dans le menu...	Pour accéder au niveau suivant de sous-menus.

4	ON/OFF Débouché	En mode travail...	Permet d'allumer ou d'éteindre l'appareil, par pression de 2 secondes.
		En mode blocage alarme...	Permet de débloquent l'alarme.
		En mode menu/ programmation...	Il se place au niveau de menu précédent en mémorisant les modifications effectuées.
5	Diminue la puissance (3)	En mode travail/éteint...	Pour diminuer la puissance de travail/ventilation de l'appareil.
		Dans le menu...	Pour passer à l'option de menu suivante.
		En mode programmation...	Il passe à l'option de menu suivante en mémorisant les modifications effectuées.
6	Fait augmenter la puissance (3)	En mode travail/éteint...	Pour augmenter la puissance de travail/ventilation de l'appareil.
		Dans le menu...	Pour passer à l'option de menu précédente.
		En mode programmation...	Passes à l'option de menu précédente en mémorisant les modifications effectuées.

(1) la première pression sélectionne le « Réglage de la température de l'eau dans la chaudière SET TEMP-EAU » ou le « Réglage de la température du chauffe-eau ECS - TEMP. CHAUFFE-EAU CONSIGNE » ou le « Réglage de la température du ballon centralisé - TEMP.BALLON CONSIGNE » selon le type d'installation configurée.

(2) La première pression sélectionne le « Réglage de la température de l'eau dans la chaudière - SET TEMP-EAU ».

(3) La première pression sélectionne le « Réglage de la puissance de travail - SET PUISS ».

LE MENU

Par pression sur la touche 3 (Set) on accède au Menu.

Celui-ci est composé de plusieurs options et niveaux qui permettent d'accéder aux réglages et à la programmation de l'appareil.

Les touches 5 et 6 permettent de sélectionner les menus à modifier.

Les touches 1 et 2 servent à modifier la valeur sélectionnée dans le menu sélectionné.

Ci-dessous, énumération des menus présents dans la carte avec les explications correspondantes.

Menu 01 – Choisir la saison

Permet de configurer la saison d'utilisation de l'appareil (HIVER/ÉTÉ). Il peut être utilisé uniquement avec le schéma hydraulique 3 (voir « Configuration de l'installation »).

Menu 02 – Réglage horloge

Permet de régler l'heure et la date actuelles.

Menu 03 – Réglage chrono

Sous-menu 03 – 01 – Activer chrono

Permet d'activer et de désactiver entièrement toutes les fonctions du chrono-thermostat. Pour un fonctionnement correct, il est préconisé de l'activer (« ON ») quand au moins un programme d'allumage/arrêt est activé (programme journalier, programme hebdomadaire ou programme week-end).

NIVEAU DE MENU	SÉLECTION	SIGNIFICATION	VALEURS POSSIBLES
03 – 01 – 01	ACTIVER CHRONO	Active/désactive les programme sélectionnés	ON – OFF

Sous-menu 03 – 02 – programme quotidien

Permet d'activer, de désactiver et de configurer les fonctions du chrono-thermostat quotidien.

Il est possible de configurer deux intervalles de fonctionnement délimités par les horaires paramétrés selon le tableau suivant où l'option OFF indique à l'horloge d'ignorer la commande :

NIVEAU DE MENU	SÉLECTION	SIGNIFICATION	VALEURS POSSIBLES
03 – 02 – 01	CHRONO JOUR	Active/désactive le programme journalier	ON – OFF
03 – 02 – 02	DEMARRAG 1 JOUR	Heure d'allumage du premier programme	Heure – OFF
03 – 02 – 03	ARRÊT 1 JOUR	Heure d'arrêt du premier programme	Heure – OFF
03 – 02 – 04	DEMARRAG 2 JOUR	Heure d'allumage du deuxième programme	Heure – OFF
03 – 02 – 05	ARRÊT 2 JOUR	Heure d'arrêt du deuxième programme	Heure – OFF

Sous-menu 03 – 03 – programme hebdomadaire

Permet d'activer, de désactiver et de configurer les fonctions du chrono-thermostat hebdomadaire.

NIVEAU DE MENU	SÉLECTION	SIGNIFICATION	VALEURS POSSIBLES
03 – 03 – 01	CHRONO SEMAINE	Active/désactive le programme hebdomadaire	ON – OFF

Le programmeur hebdomadaire dispose de 4 programmes d'allumage/arrêt indépendants. Il n'est pas indispensable de les utiliser tous simultanément.

En choisissant l'option OFF dans le champ des horaires, l'horloge ignore la commande correspondante.

PROGRAMME 1			
NIVEAU DE MENU	SÉLECTION	SIGNIFICATION	VALEURS POSSIBLES
03 – 03 – 02	DÉMARRAGE PROG 1	Heure d'allumage du premier programme	Heure – OFF
03 – 03 – 03	ARRÊT PROG 1	Heure d'arrêt du premier programme	Heure – OFF
03 – 03 – 04	LUNDI PROG 1	Jours de référence du premier programme	On/off
03 – 03 – 05	MARDI PROG 1		On/off
03 – 03 – 06	MERCREDI PROG 1		On/off
03 – 03 – 07	JEUDI PROG 1		On/off
03 – 03 – 08	VENDREDI PROG 1		On/off
03 – 03 – 09	SAMEDI PROG 1		On/off
03 – 03 – 10	DIMANCHE PROG 1		On/off

PROGRAMME 2			
NIVEAU DE MENU	SÉLECTION	SIGNIFICATION	VALEURS POSSIBLES
03 – 03 – 11	DÉMARRAGE PROG 2	Heure d'allumage du deuxième programme	Heure – OFF
03 – 03 – 12	ARRÊT PROG 2	Heure d'arrêt du deuxième programme	Heure – OFF
03 – 03 – 13	LUNDI PROG 2	Jours de référence du deuxième programme	On/off
03 – 03 – 14	MARDI PROG 2		On/off
03 – 03 – 15	MERCREDI PROG 2		On/off
03 – 03 – 16	JEUDI PROG 2		On/off
03 – 03 – 17	VENDREDI PROG 2		On/off
03 – 03 – 18	SAMEDI PROG 2		On/off
03 – 03 – 19	DIMANCHE PROG 2		On/off

PROGRAMME 3			
NIVEAU DE MENU	SÉLECTION	SIGNIFICATION	VALEURS POSSIBLES
03 – 03 – 20	DÉMARRAGE PROG 3	Heure d'allumage du troisième programme	Heure – OFF
03 – 03 – 21	ARRÊT PROG 3	Heure d'arrêt du troisième programme	Heure – OFF
03 – 03 – 22	LUNDI PROG 3	Jours de référence du troisième programme	On/off
03 – 03 – 23	MARDI PROG 3		On/off
03 – 03 – 24	MERCREDI PROG 3		On/off
03 – 03 – 25	JEUDI PROG 3		On/off
03 – 03 – 26	VENDREDI PROG 3		On/off
03 – 03 – 27	SAMEDI PROG 3		On/off
03 – 03 – 28	DIMANCHE PROG 3		On/off

PROGRAMME 4			
NIVEAU DE MENU	SÉLECTION	SIGNIFICATION	VALEURS POSSIBLES
03 – 03 – 29	DÉMARRAGE PROG 4	Heure d'allumage du quatrième programme	Heure – OFF
03 – 03 – 30	ARRÊT PROG 4	Heure d'arrêt du quatrième programme	Heure – OFF
03 – 03 – 31	LUNDI PROG 4	Jours de référence du quatrième programme	On/off
03 – 03 – 32	MARDI PROG 4		On/off
03 – 03 – 33	MERCREDI PROG 4		On/off
03 – 03 – 34	JEUDI PROG 4		On/off
03 – 03 – 35	VENDREDI PROG 4		On/off
03 – 03 – 36	SAMEDI PROG 4		On/off
03 – 03 – 37	DIMANCHE PROG 4		On/off

Sous-menu 03 – 04 – programme week-end

Permet d'activer, de désactiver et de configurer les fonctions du chrono-thermostat week-end (samedi et dimanche).

NIVEAU DE MENU	SÉLECTION	SIGNIFICATION	VALEURS POSSIBLES
03 – 04 – 01	CHRONO WEEK-END	Active/désactive le programme week-end	ON – OFF
03 – 04 – 02	DÉMAR 1 WEEK-END	Heure d'allumage du premier programme	Heure – OFF
03 – 04 – 03	ARRÊT 1 WEEK-END	Heure d'arrêt du premier programme	Heure – OFF
03 – 04 – 04	DÉMAR 2 WEEK-END	Heure d'allumage du deuxième programme	Heure – OFF
03 – 04 – 05	ARRÊT 2 WEEK-END	Heure d'arrêt du deuxième programme	Heure – OFF

CONSEIL : dans le but d'éviter toute confusion et des opérations de mise en marche et d'arrêt non souhaitées, il est conseillé d'activer un seul programme à la fois (programme journalier ou hebdomadaire ou week-end).

Désactiver le programme journalier si l'on souhaite utiliser le programme hebdomadaire. Toujours laisser le programme week-end désactivé si l'on utilise le programme hebdomadaire dans les programmes 1, 2, 3 et 4.

Activer la programmation week-end seulement après avoir désactivé la programmation hebdomadaire.

Menu 04 – Choix de la langue

Permet de sélectionner la langue des menus parmi celles disponibles (italien, anglais, français, allemand et espagnol).

Menu 05 – Alarme sonore

Permet d'activer ou de désactiver le signal sonore en cas d'alarme. Le signal sonore n'est présent que sur la carte à bord de l'appareil, il n'est pas présent sur la « Télécommande » externe.

Menu 06 – Chargement initial

Permet d'effectuer, quand l'appareil est éteint et refroidi, un pré-chargement de granulés pendant 180 secondes. Appuyer sur la touche 1 pour lancer l'opération et sur la touche 4 pour l'interrompre. Cela peut être utile si l'appareil est allumé après que le réservoir a été complètement vidé ou si c'est la première fois qu'il est rempli. **Attention : une fois l'opération terminée et avant de procéder à l'allumage de l'appareil, il est préconisé de vider les granulés qui se sont accumulés à l'intérieur du brasier.**

Menu 07 – État du poêle

Permet de visualiser l'état instantané de l'appareil en indiquant l'état des différents dispositifs qui y sont raccordés. Différentes pages affichées l'une après l'autre sont disponibles. Les données indiquées sont réservées au Centre d'assistance technique.

Menu 08 – Réglages technicien

Permet d'accéder à tout ce qui est réservé au Centre d'assistance technique. L'accès est protégé par un code d'accès. L'accès non autorisé peut provoquer de graves dommages à l'appareil, à des personnes, à des biens et à l'environnement.

Menu 09 – Type d'installation

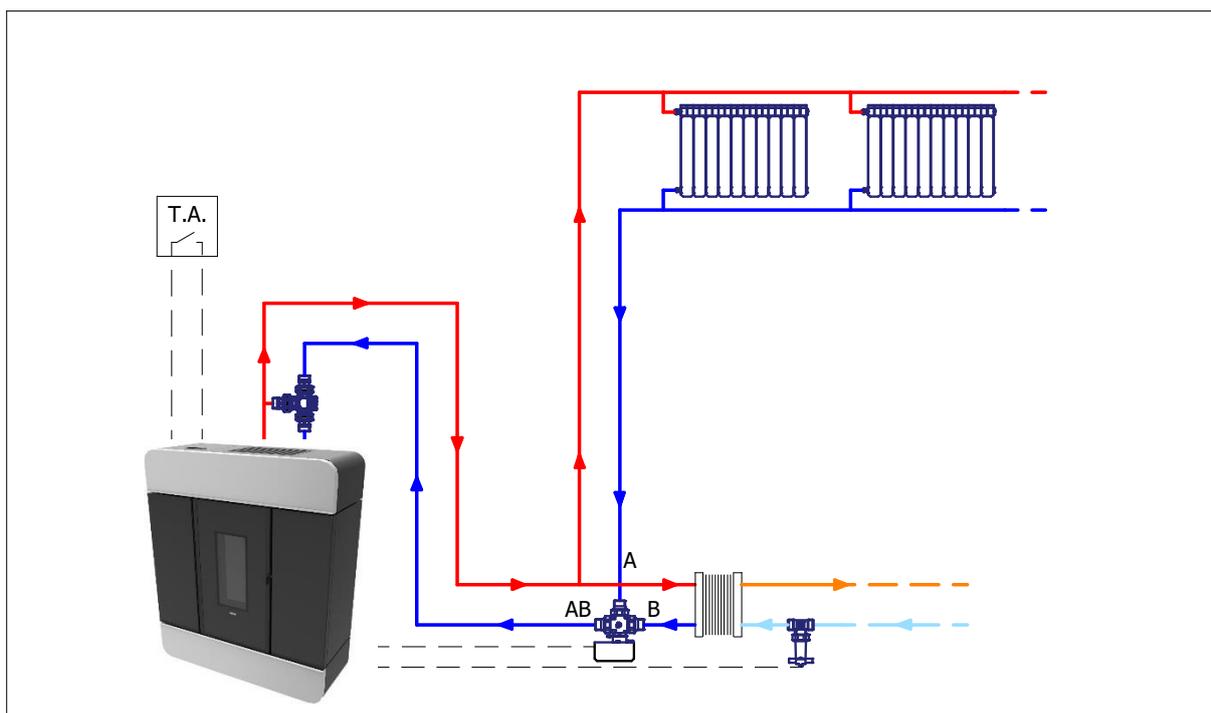
Permet de configurer l'appareil selon le type d'installation dans lequel il a été raccordé (voir « Configuration de l'installation »).

MISE EN SERVICE**Configuration de l'installation**

Avant de démarrer l'appareil, il convient de choisir le type d'installation auquel il est raccordé, en accédant au « Menu 06 – Type d'installation ».

Les configurations disponibles sont indiquées ci-après :

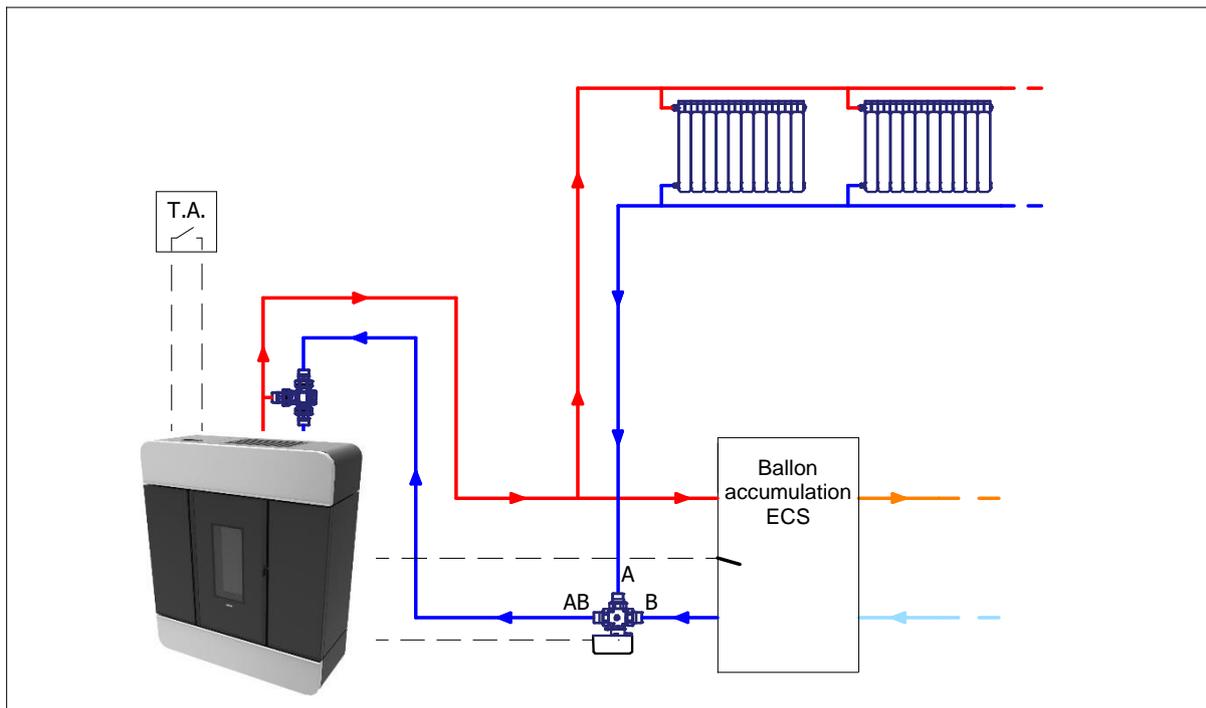
SCHÉMA HYDRAULIQUE « 1 » – Poêle hydro raccordé à une installation de chauffage et à un échangeur à plaques externe pour la production d'ECS.



Le schéma hydraulique 1 prévoit le raccordement du poêle hydro à l'installation de chauffage (également accumulateur centralisé) géré avec un ou plusieurs thermostats d'ambiance, raccordés à la borne prédisposée à l'intérieur du compartiment technique gauche de l'appareil. La production d'ECS possible sera obtenue au moyen de l'échangeur à plaques monté à l'extérieur du poêle hydro et géré avec l'interrupteur de débit, qui est relié à la borne prédisposée sur le poêle hydro, qui aura la fonction de placer immédiatement en puissance sanitaire l'appareil et de faire donc commuter une vanne à trois voies motorisée pour donner la priorité.

SCHÉMA HYDRAULIQUE « 2 » – Non utilisé.

SCHÉMA HYDRAULIQUE « 3 » – Poêle hydro relié à l'installation de chauffage et au chauffe-eau à accumulation ECS.

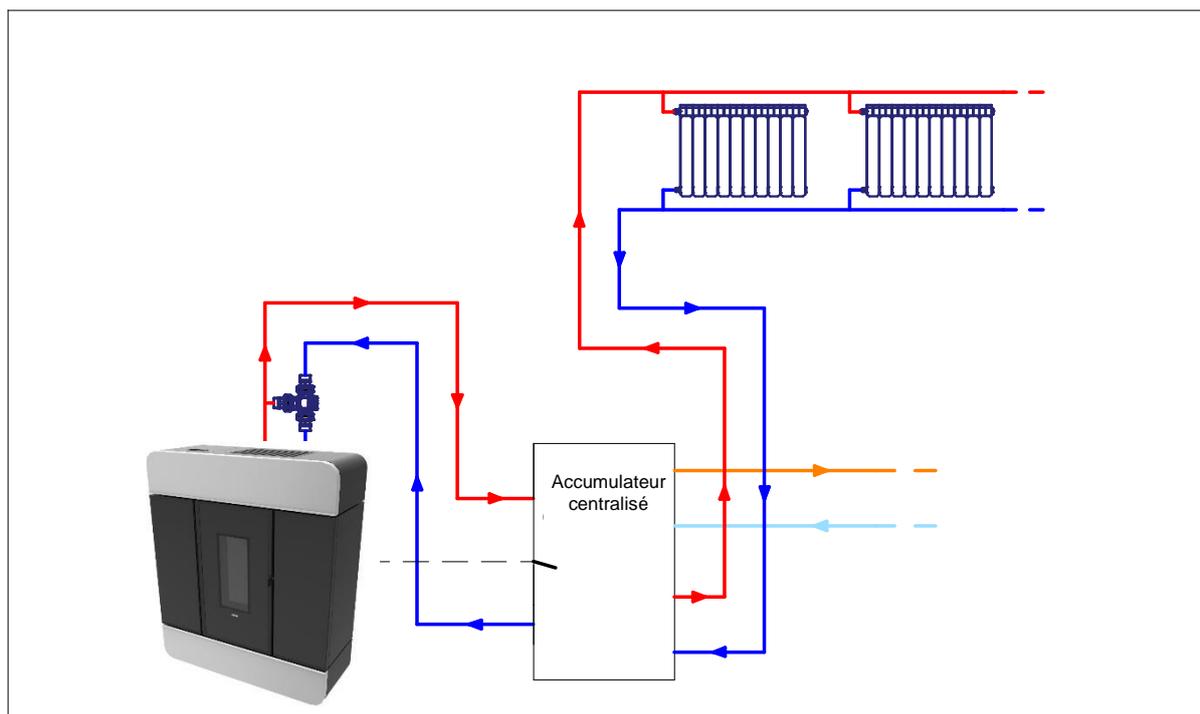


Le schéma hydraulique 3 prévoit le raccordement du poêle hydro à l'installation de chauffage géré avec un ou plusieurs thermostats d'ambiance, raccordés à la borne prédisposée à l'intérieur du compartiment technique gauche de l'appareil. La production d'ECS possible se fera par le chauffe-eau à accumulation monté à l'extérieur du poêle hydro et géré avec une sonde de température reliée à l'appareil.

La vanne à trois voies motorisée, contrôlée par le poêle hydro à granulés, servira à gérer le chauffage de l'installation ou du chauffe-eau, en donnant à ce dernier la priorité.

En définissant le « Menu 01 - Choisissez la saison » en ÉTÉ, il existe la possibilité de gérer uniquement le chauffe-eau à accumulation en été (donc avec l'installation de chauffage éteinte).

SCHÉMA HYDRAULIQUE « 4 » – Poêle hydro relié à un accumulateur centralisé géré avec une sonde H2O raccordée au poêle hydro.



Le schéma hydraulique 4 prévoit le raccordement du poêle hydro à un ballon géré centralisé avec sonde de température reliée à l'appareil. Le poêle hydro fonctionnera seulement avec la température du ballon centralisé (« *TEMP. BALLON CONSIGNE* » à configurer avec les touches 1 et 2). Dans ce type d'installation, le poêle hydro n'est pas connecté à des thermostats d'ambiance ou à des vannes à trois voies.

Premier remplissage de l'installation

Après avoir procédé au branchement hydraulique de l'appareil, procéder au remplissage de l'installation comme suit :

- Vérifier l'étanchéité de toutes les tuyauteries, du vase d'expansion et de la pompe de circulation ;
- Ouvrir le « *purgeur d'air automatique* » de l'appareil ;
- Ouvrir le robinet de remplissage de l'installation (déjà installé) pour remplir l'installation. Agir très lentement pour permettre à l'air de sortir de l'appareil par le « *purgeur d'air automatique* ». La **pression de fonctionnement optimale est de 1,5 bar (appareil en marche)** ;
- Purger aussi tous les radiateurs et tout autre système de désaération présents dans l'installation pour s'assurer qu'il n'y ait pas de bulles d'air.

Une fois l'installation terminée, il est recommandé de vérifier, pendant les premiers jours de fonctionnement, l'étanchéité de toutes les jonctions hydrauliques.

Le circuit de l'appareil peut être vidé ainsi que l'eau à l'intérieur du corps de chaudière par le « *robinet de vidange de l'installation et du corps de chaudière* » situé sur le côté droit de l'appareil.

Pendant les périodes de froid intense, il vaut mieux que l'installation de chauffage reste en marche. En cas d'absence prolongée, il faut ajouter de l'antigel à l'eau de chauffage, ou la vider complètement.

Dans une installation sujette à être vidée fréquemment, il faut absolument que le remplissage soit effectué avec de l'eau dûment traitée pour éliminer sa dureté qui pourrait causer des dépôts de tartre.

Chargement des granulés et branchement au réseau électrique

Effectuer les opérations suivantes :

- Relier l'appareil à l'installation électrique à l'aide du câble fourni ;
- Régler « *l'interrupteur général ON/OFF* » situé à l'avant de l'appareil sur « 1 » (allumé) ;
- Remplir le réservoir de granulés ; pour la toute première mise en marche, il est préconisé de consulter les indications reportées à la section « *Menu 08 – Chargement initial* » pour éviter de devoir attendre le temps nécessaire au remplissage de tout le canal de la vis sans fin (**cette opération doit être exécutée à chaque fois que l'appareil se retrouve à court de granulés**) ;
- Allumer l'appareil à l'aide de la touche d'allumage placée sur l'écran (touche 4). Voir les instructions reportées ci-dessous. **Attention : avant de procéder à l'allumage de l'appareil, mieux vaut s'assurer qu'il n'y a pas de granulés à l'intérieur du brasier, autrement il faut le vider et le nettoyer.**

Nous conseillons d'utiliser des granulés (pellet) de bonne qualité pour ne pas compromettre les fonctions de l'appareil. Tous dommages causés par des granulés de mauvaise qualité ne sont pas couverts par la garantie.

Ne pas verser les granulés directement dans le brasier.

Cycle d'allumage

En appuyant quelques secondes sur la touche 4 Marche/Arrêt (ON/OFF), on lance le cycle d'allumage. Après un certain temps, l'écran affiche « **ALLUMAGE** », l'aspirateur des fumées, la bougie d'allumage et le moteur pour le nettoyage automatique du circuit fumées s'allument. Au bout de quelques secondes, l'appareil passe en phase de pré-chargement « **P-CHARGEMENT GRANULÉS** », pendant lequel un chargement continu de granulés a lieu. Après la phase de pré-chargement, l'appareil passe à la phase « **ATTENTE FLAMME** » et charge les granulés dans le brasier à intervalles réguliers. Une fois la flamme allumée, le message « **FLAMME PRÉSENTE** » est affiché à l'écran. Cette phase permet au feu de s'étendre de manière uniforme à tout le brasier et de brûler ainsi tous les granulés non brûlés des phases précédentes. Après ces phases, l'appareil se met en mode de fonctionnement à la puissance prédéfinie. En cas de non allumage des granulés, l'écran affiche l'alarme « **MANQUE ALLUMAGE** ». **Cette alarme peut également apparaître si le brasier est sale ; dans ce cas, il faut nettoyer le brasier et redémarrer.**

Conclusion:

Le cycle d'allumage peut durer 20/25 minutes maximum et il est divisé en cinq phases :

- | | |
|---------------------------------|---|
| Phase 1 - ALLUMAGE | = Allumage aspirateur des fumées. |
| Phase 2 - ATTENTE PRÉCH | = Attente de préchauffage de la bougie. (N'existe pas avec réglages d'usine). |
| Phase 3 - P-CHARGEMENT GRANULÉS | = Phase de pré-chargement des granulés (chargement continu initial) et allumage de la bougie. |
| Phase 4 - ATTENTE FLAMME | = Chargement granulés (chargement intermittent) et bougie en marche. |
| Phase 5 - FLAMME PRÉSENTE | = Extinction de la bougie et stabilisation de la flamme. |

Après le cycle d'allumage, l'appareil passe à la phase de travail, à la puissance sélectionnée à l'allumage à l'aide des touches 1 et 2.

Attention : pendant la phase d'allumage et le fonctionnement normal de l'appareil, mieux vaut se tenir à une distance de sécurité et ne pas rester devant celui-ci.

Cycle d'arrêt

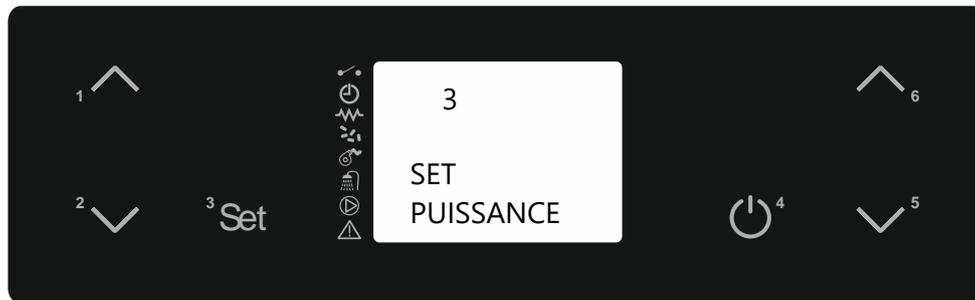
Pendant son fonctionnement normal, l'appareil s'éteint lorsque l'on appuie sur la touche 4 (ON/OFF). L'afficheur signale « **NETTOYAGE FINAL** ». Le chargement des granulés est alors interrompu et la vitesse de l'aspirateur de fumée est augmentée au maximum. Celui-ci s'éteint ensuite après le refroidissement de l'appareil qui affiche alors le message « **OFF** ».

Si l'on appuie sur la touche 4 (ON/OFF) pendant le cycle d'allumage, l'appareil passe à l'état « **ATTENTE EXTINCTION** » et l'extinction n'aura lieu qu'à la fin du cycle complet ; si, en revanche, on appuie sur la touche 4

(ON/OFF) par erreur lors de cette phase, il suffit de rappuyer dessus pour éliminer l'état « **ATTENTE EXTINCTION** » : l'appareil reprendra alors son fonctionnement normal à la fin du cycle d'allumage.

Modification de la puissance de travail

Pour modifier la puissance maximale de travail, il suffit de sélectionner le paramètre « *PUISSANCE DE CONSIGNE* » en appuyant sur les touches 5 ou 6. Ensuite, utiliser les touches 5 et 6 pour modifier la puissance. Pendant cette opération, l'écran apparaît tel que représenté sur la figure ci-dessous.

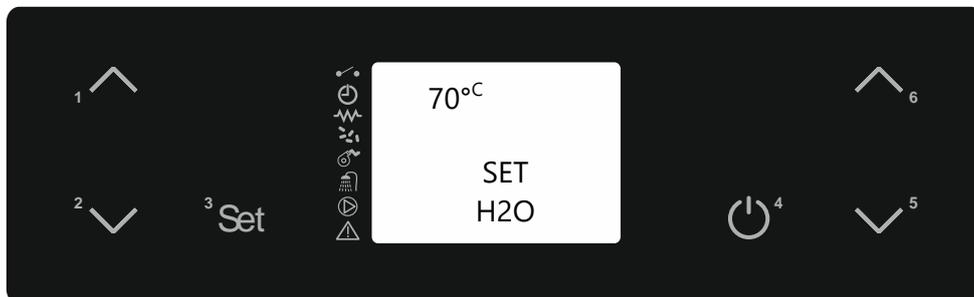


Après avoir configuré la valeur souhaitée, confirmer en appuyant sur la touche 4 ou bien attendre quelques secondes.

Modification de la température de l'eau chaudière, chauffe-eau ou ballon

- Température eau de la chaudière

Dans les installations de type 1, 2 et 3, pour modifier la température de l'eau de la chaudière, il suffit de sélectionner le « *SET TEMP-EAU* » en appuyant sur la touche 2. Agir ensuite sur les touches 1 et 2. Pendant cette opération, l'écran apparaît tel que représenté sur la figure ci-dessous.



Après avoir configuré la valeur souhaitée, confirmer en appuyant sur la touche 4 ou bien attendre quelques secondes. Pendant la phase de travail, l'appareil passe en mode « *Économie de fonctionnement* » dès que cette température est atteinte.

- Température du chauffe-eau à accumulation ECS

Dans le type d'installation 3, pour modifier la température du chauffe-eau, il suffit de sélectionner le « *TEMP. CHAUFFE-EAU CONSIGNE* » en appuyant sur la touche 1. Agir ensuite sur les touches 1 et 2. Pendant cette opération, l'écran apparaît tel que représenté sur la figure ci-dessous.



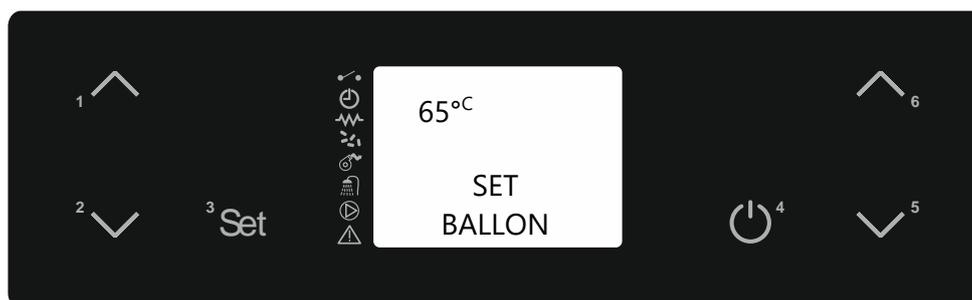
Après avoir configuré la valeur souhaitée, confirmer en appuyant sur la touche 4 ou bien attendre quelques secondes. Durant la phase de travail, si le chauffe-eau est en demande, l'appareil passe en « *Économie de fonctionnement* » si T.H2O > TEMP. CHAUFFE-EAU CONSIGNE + 10°C.

Les modes suivants de fonctionnement sont indiqués si la température « *TEMP. CHAUFFE-EAU CONSIGNE* » configurée :

- « Menu 01 = Choisissez la saison = ÉTÉ », l'appareil passe immédiatement en veille « *STOP FLAMME* ».
- « Menu 01 = Choisissez la saison = HIVER », la vanne à 3 voies motorisée bascule en chauffage et l'appareil se met en veille « *STOP FLAMME* » seulement si les conditions sont satisfaites dans l'installation de chauffage.

- Température ballon

Dans le type d'installation 4 pour modifier la température du ballon, il suffit de sélectionner le « *TEMP. BALLON CONSIGNE* » en appuyant sur les touches 1 ou 2. Agir ensuite sur les touches 1 et 2. Pendant cette opération, l'écran apparaît tel que représenté sur la figure ci-dessous.



Après avoir configuré la valeur souhaitée, confirmer en appuyant sur la touche 4 ou bien attendre quelques secondes. Durant la phase de travail, l'appareil passe en « *Économie de fonctionnement* » si T.H2O > TEMP. BALLON CONSIGNE+ 10°C.

En revanche, la veille « *STOP FLAMME* » se déclenche seulement lorsque la température de consigne est atteinte dans le « *TEMP. BALLON CONSIGNE* ».

PROBLÈMES, ALARMES, CONSEILS UTILES

Choses à savoir...

Voici une liste de choses qu'il faut savoir à propos de l'appareil :

- Pendant les premiers jours de fonctionnement, il est normal de sentir une odeur de peinture provenant de l'appareil. À la première mise en marche de l'appareil, nous conseillons de bien aérer la pièce où il est installé. Pendant les premiers jours de fonctionnement, nous conseillons de régler l'appareil sur des puissances élevées.
- Le corps de chaudière est traité avec une peinture anti-oxydante qui sert à le protéger contre les éventuelles oxydations dues à une longue période de non-utilisation de ce dernier. Cette peinture, après la première mise en marche, n'aura plus cette fonction et toute usure de celle-ci à l'intérieur de la chambre de combustion ne doit pas être considérée un défaut de fabrication.
- Ne pas nettoyer à l'eau l'intérieur de la chambre de combustion. Toute oxydation éventuelle de la chambre de combustion après une longue période de non-utilisation ne peut pas être considérée comme un défaut de fabrication.
- Tout bruit perçu pendant les phases de fonctionnement peut être causé par des dilatations de mise en place des tôles qui composent le corps de chaudière. Ces bruits sont accentués surtout lors de la phase d'allumage et d'arrêt de l'appareil, ils ne doivent pas être considérés comme des défauts de fabrication.
- **En cas de problème d'allumage, il est conseillé de vider le brasier pour enlever les granulés qui s'y sont accumulés. Ensuite, rallumer l'appareil pour éviter l'accumulation de gaz et une « explosion » qui pourrait briser la vitre de la porte.**
- L'appareil fonctionne exclusivement avec des granulés de bois ; ne pas brûler d'autres combustibles.
- L'appareil ne peut fonctionner que s'il est raccordé à l'installation de chauffage et s'il y a de l'eau à l'intérieur du corps de chaudière. Il est vivement déconseillé d'allumer l'appareil si un branchement hydraulique conforme aux normes en vigueur n'a pas été effectué et si le corps de chaudière et l'installation de l'eau n'ont pas été totalement remplis, afin de ne pas compromettre la durée de vie de l'appareil.
- Le bruit perçu au cours de la phase d'allumage vient du nettoyage automatique des turbulateurs.

- La niveau sonore de l'appareil est accentué quand le réservoir à granulés est vide. Il est donc conseillé de toujours garder le niveau des granulés à mi-hauteur du réservoir.
- En cas de présence de suie et de particules fines dans le local d'installation de l'appareil, vérifier l'étanchéité des joints des tuyaux de fumée et du filtre de l'aspirateur vide-cendres utilisé pour le nettoyage.
- En cas de surchauffe, l'appareil s'éteint lorsqu'il atteint 85 °C.

Que se passe-t-il si...

...les granulés ne s'allument pas

En cas de non allumage des granulés, l'écran affiche le message d'alarme « *MANQUE ALLUMAGE* ».

Appuyer sur la touche 4 pendant quelques secondes pour annuler l'alarme et rétablir les conditions standard de l'appareil.

S'il n'y a pas d'allumage, il faut vider le brasier des granulés accumulés. Pour éviter les conditions de gazéification, il faut rallumer l'appareil seulement après avoir vidé les granulés non brûlés.

...la porte du foyer ou la porte du réservoir à granulés est ouverte ou mal fermée

Si la porte est ouverte ou mal fermée, le chargement des granulés n'a pas lieu et par conséquent l'appareil ne s'allume pas. Si la porte est ouverte pendant le fonctionnement normal, l'appareil se met en alarme « *SÉCURITÉ THERM.* ».

...le conduit de cheminée est sale, obstrué ou bien il n'a pas été correctement monté

Si le conduit de cheminée est sale, obstrué ou mal monté, le chargement des granulés n'a pas lieu et par conséquent l'appareil ne s'allume pas. Si le conduit de cheminée se bouche pendant le fonctionnement normal, l'appareil passe en mode « *MANQUE DÉPRESS* ».

...l'appareil surchauffe

En cas de surchauffe de l'eau dans la chaudière (>94°C), le chargement des granulés n'a pas lieu et par conséquent le thermostat à réarmement manuel se déclenche. Si cela se produit pendant le fonctionnement normal, l'appareil se met en alarme « *SÉCURITÉ THERM.* ». Il est donc nécessaire de réarmer le « *thermostat de sécurité à réarmement manuel* » (voir « *Composants de l'appareil* ») avant de rallumer l'appareil. Pour le réarmement, il faut dévisser le bouchon noir et appuyer sur le bouton au-dessous.

...coupure d'énergie électrique (black out)

En cas de coupure d'énergie électrique pendant un délai inférieur à Pr48, dès qu'elle sera rétablie l'appareil se mettra immédiatement en phase de travail (en reprenant la puissance de travail configurée).

En cas de coupure d'énergie électrique pendant un délai supérieur à Pr48, dès qu'elle sera rétablie l'appareil se mettra en état de « *STOP FLAMME* » (*état de veille*) et effectuera tout le cycle d'arrêt jusqu'à son refroidissement complet.

Après tout cela, le cycle normal d'allumage sera rétabli et recommencera ensuite à travailler à la puissance programmée.

État précédent	Durée du black-out	État après rétablissement du courant
OFF	Quelconque	OFF
ALLUMAGE	durée < Pr48	ALLUMAGE
ALLUMAGE	durée > Pr48	ALLUMAGE
P-CHARGEMENT GRANULÉS	Quelconque	ALARME BLACK OUT
ATTENTE FLAMME	Quelconque	ALARME BLACK OUT
FLAMME PRÉSENTE	durée < Pr48	FLAMME PRÉSENTE
FLAMME PRÉSENTE	durée > Pr48	STOP FLAMME avec rallumage automatique après refroidissement de l'appareil
TRAVAIL (phase quelconque)	durée < Pr48	TRAVAIL (phase quelconque)
TRAVAIL (phase quelconque)	durée > Pr48	STOP FLAMME avec rallumage automatique après refroidissement de l'appareil
NETTOYAGE BRASIER	durée < Pr48	NETTOYAGE BRASIER
NETTOYAGE BRASIER	durée > Pr48	STOP FLAMME avec rallumage automatique après refroidissement de l'appareil
NETTOYAGE FINAL	durée < Pr48	NETTOYAGE FINAL et après refroidissement → OFF
NETTOYAGE FINAL	durée > Pr48	NETTOYAGE FINAL et après refroidissement → OFF
STOP FLAMME	Quelconque	STOP FLAMME

Signalisation des alarmes

Le tableau qui suit donne une description des alarmes éventuelles signalées.

AFFICHAGE À L'ÉCRAN	ORIGINE DE L'ALARME
AL 1 - ALARME ACTIVE BLACK OUT	Alarme black-out. Quand il y a une coupure de courant dans des conditions déterminées (voir « <i>Que se passe-t-il si...</i> »)
AL 2 - ALARME ACTIVE SONDE FUMÉES	Sonde de température des fumées en panne ou débranchée.
AL 3 - ALARME ACTIVE HOT TEMP	Température excessive des fumées. Avant l'affichage de cette alarme sur l'écran, le message « <i>HOT FUMÉES</i> » apparaît à l'écran ou bien quand la température maximale des fumées est atteinte (Pr14).
AL 4 - ALARME ACTIVE PANNE ASPIRAT.	Aspirateur des fumées en panne. Quand le codeur (tachymètre) présent dans l'aspirateur détecte une vitesse de ce dernier égale à 0.
AL 5 - ALARME ACTIVE ÉCHEC D'ALLUM.	Échec de l'allumage. Lorsque la température minimale des fumées (Pr13) n'est pas atteinte dans le délai maximal du cycle d'allumage (Pr01).
AL 6 - ALARME ACTIVE PAS DE GRANULÉS	Arrêt imprévu durant la phase de travail. Quand la température des fumées durant la phase de travail descend au-dessous du seuil minimum (Pr28).
AL 7 - ALARME ACTIVE SÉCUR-THERMIQUE	Sécurité thermique. Quand il y a intervention (contact coupé) du thermostat de sécurité (surchauffe de l'eau) ou de l'un des minirupteurs montés dans la fermeture de la porte du foyer ou de la fermeture de la porte du réservoir des granulés. En cas d'intervention du thermostat de sécurité il faut réarmer manuellement.
AL 8 - ALARME ACTIVE PAS DE DÉPRESS-	Pas de dépression. Quand il y a intervention (contact coupé) du pressostat fumées pour des raisons de tirage insuffisant dans le conduit de cheminée.
AL 9 - ALARME ACTIVE SONDE EAU	Sonde de température de l'eau en panne ou débranchée.
AL c - ALARME ACTIVE ERREUR TRIAC VIS SANS FIN	Erreur triac vis sans fin. Quand le motoréducteur de la vis sans fin ne s'arrête pas pendant au moins 0.2 secondes dans l'intervalle maximum de travail de 8.0 secondes. Avant l'alarme, un relais de sécurité intervient et débranche l'alimentation électrique du motoréducteur.

Chaque condition d'alarme entraîne l'arrêt immédiat de l'appareil. L'état d'alarme est atteint après le délai configuré sur Pr11 (valeur réglée en usine 60") et peut être mis à zéro en appuyant sur la touche 4.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Précautions à prendre avant le nettoyage

Avant d'effectuer une quelconque opération de nettoyage ou d'entretien, s'assurer que :

- l'appareil est éteint et complètement froid ;
- les cendres sont complètement froides.
- l'aspirateur vide cendres utilisé pour le nettoyage est approprié et que son filtre est en bon état.

Avant de remettre en service l'appareil, réinstaller tous les composants précédemment démontés.

Durant les opérations de nettoyage, utiliser les équipements de protection individuelle prévus par la directive 89/391/CEE.

La fréquence de nettoyage dépend du type et de la qualité des granulés brûlés, c'est pourquoi les temps indiqués ci-dessus peuvent varier.

Tout problème de l'appareil dérivant de son absence de nettoyage ne sera pas couvert par la garantie. Le non-respect de ces opérations peut compromettre la sécurité du produit.

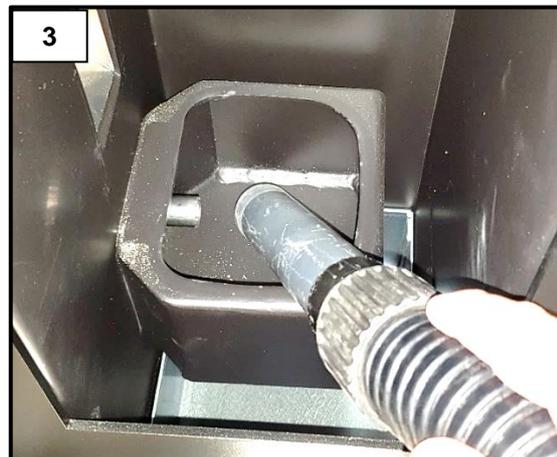
Les opérations de nettoyage peuvent être effectuées par l'utilisateur final, comme cela est indiqué dans les paragraphes ci-après.

Nettoyage ordinaire

Le nettoyage courant de l'appareil doit être effectué au moins toutes les 5 jours de fonctionnement ou après 20 cycles d'allumage, afin de toujours garantir un rendement efficace et un fonctionnement optimal de celui-ci. Procéder comme indiqué ci-dessous :



Vider le tiroir à cendres (figure 1).



Retirer le brasier de son emplacement et le nettoyer soigneusement pour éliminer les résidus de combustion pouvant se trouver à l'intérieur (figure 2). Aspirer, avec un aspirateur vide cendres, la cendre qui s'est déposée sous le brasier (figure 3).

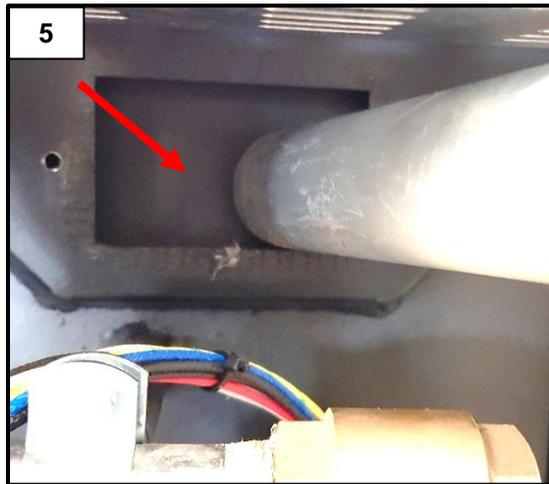
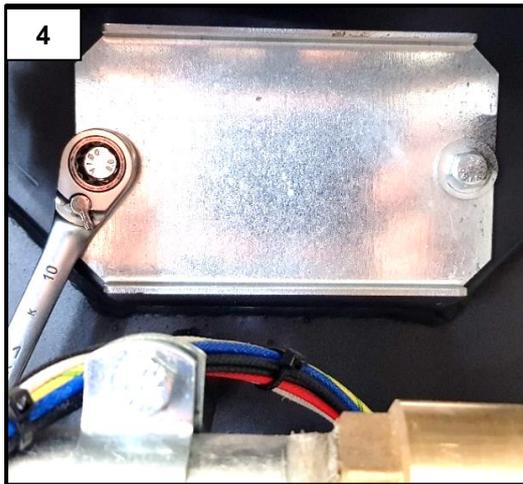
Pour éliminer toute incrustation, il est recommandé de racler avec une spatule les parois internes de la chambre de combustion. Ne pas utiliser d'outils qui risqueraient de réduire l'épaisseur de la tôle du corps de chaudière.

ATTENTION : utiliser des aspirateurs vide cendres appropriés, équipés d'un filtre à maille fine pour éviter de renvoyer dans l'environnement la cendre aspirée et d'endommager l'aspirateur vide cendres. L'utilisation d'aspirateurs est déconseillée.

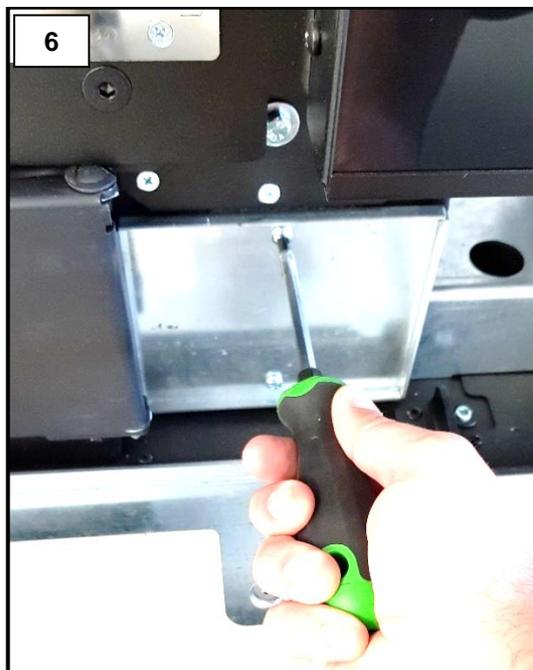
Nettoyage extraordinaire

Le nettoyage extraordinaire de l'appareil doit être effectué au moins tous les 90 jours afin de toujours garantir un rendement efficace et un fonctionnement optimal de celui-ci. Procéder comme indiqué ci-dessous :

Effectuer le nettoyage ordinaire ;



Enlever la « plaque latérale (flanc droit) d'inspection du circuit fumées » en dévissant les 2 vis (figure 4) et aspirer tout dépôt de cendres à l'intérieur (figure 5).



Après l'ouverture du « Compartiment inférieur d'inspection », enlever le « regard avant circuit fumées » (figures 6 et 7).



Aspirer le dépôt à l'intérieur en utilisant un aspirateur vide cendres adéquat (figure 8). Lorsque l'opération est terminée, remplacer le « regard avant circuit fumée » en vérifiant son étanchéité.



Pour un fonctionnement correct, il est nécessaire d'aspirer le dépôt de sciure sur le fond du réservoir (figure 9) au moins tous les 30 jours. **À chaque fin de saison, il faut vider complètement le réservoir à granulés.**

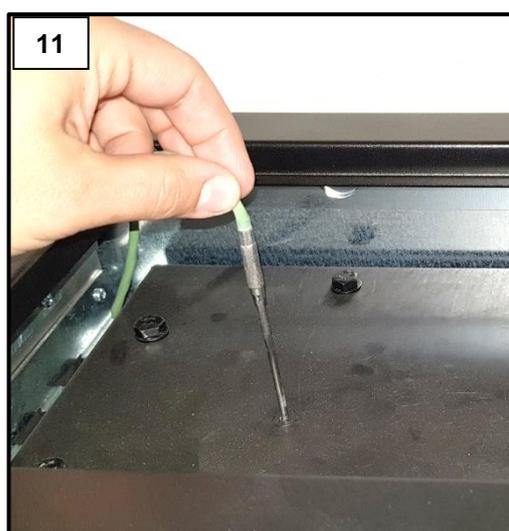
Nettoyage annuel

Le nettoyage annuel de l'appareil doit être effectué au moins une fois par an afin de toujours garantir un rendement efficace et un fonctionnement optimal de celui-ci. **Il est recommandé de faire exécuter ces opérations par le Centre d'assistance technique agréé** qui procédera comme suit :

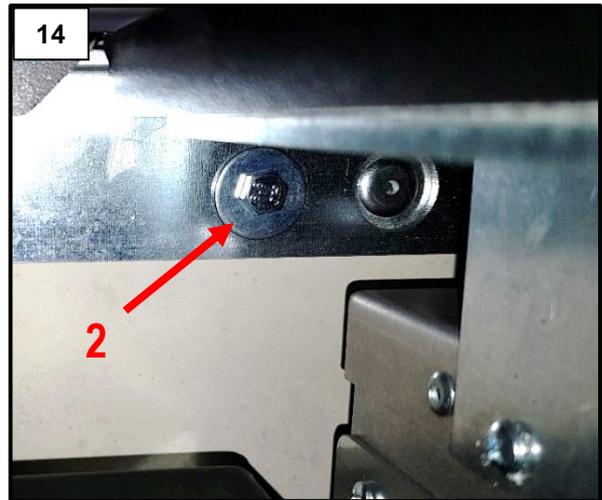
Effectuer le nettoyage ordinaire et extraordinaire ;



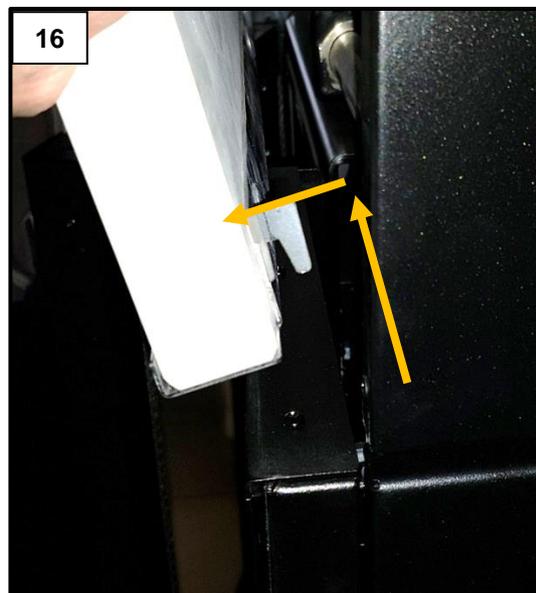
Enlever la grille supérieure (figure 10).



Retirer la sonde du bouchon supérieur (figure 11) et dévisser les huit vis à tête hexagonale pour enlever ce dernier (figure 12).



Enlever les 2 vis à tête hexagonale qui soutiennent à l'intérieur « *Compartment avant supérieur d'inspection* » (figures 13 et 14).



Tournez vers l'avant le « *Compartment avant supérieur d'inspection* » (figure 15) et le soulever pour l'enlever (figure 16).



Enlever par l'avant le bouchon supérieur (figure 17).



Aspirer le dépôt de cendres à l'intérieur de la chambre de combustion et du circuit fumées (figure 18). Lorsque l'opération est terminée, replacer les composants démontés précédemment.

Nettoyage de la porte en vitrocéramique

La vitre doit toujours être nettoyée quand l'appareil est éteint et complètement froid. Utiliser un chiffon humide ou du détergent spécial pour vitrocéramique. Ne pas utiliser d'éponges abrasives. Ne pas nettoyer la vitre avant qu'elle ait complètement refroidi. Les écarts de température risquent de la briser.

Nettoyage du conduit de cheminée

Procéder au nettoyage du conduit de cheminée au moins une fois par an, au début de l'hiver, et chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Il est nécessaire de contrôler le risque de présence d'obstructions du conduit de cheminée avant d'allumer l'appareil après un arrêt prolongé.

Un manque de nettoyage du conduit de cheminée peut compromettre le fonctionnement de l'appareil et de ses composants.

La fréquence de nettoyage de l'appareil et du conduit de cheminée dépend de la qualité des granulés utilisés.

UTILISER DES GRANULÉS D'EXCELLENTE QUALITÉ POUR OBTENIR LES MEILLEURS RÉSULTATS.

Entretien

L'entretien régulier et systématique est une condition fondamentale pour un fonctionnement correct, un excellent rendement thermique et une durée de vie prolongée de l'appareil, c'est pourquoi il est recommandé de faire contrôler l'appareil par un personnel qualifié au moins une fois par an, en début de saison.

Il faut contrôler périodiquement les joints car ces derniers assurent l'étanchéité de l'appareil et donc son bon fonctionnement. S'ils sont usés ou abîmés, il faut les faire remplacer immédiatement par un **Centre d'assistance technique agréé Klover**.

Pour un bon fonctionnement de l'appareil, il faut que ce dernier soit soumis à un entretien courant effectué par un Centre technique agréé Klover au moins une fois par an.

PARAMÈTRES CARTE ÉLECTRONIQUE

Les paramètres mémorisés sur la carte électronique sont fondamentaux pour faire fonctionner correctement l'appareil. Les paramètres qui suivent sont déjà mémorisés lors de la phase d'essai de l'appareil directement en usine. Ces paramètres sont le résultat de tests précis effectués avec différents types de granulés et ne doivent jamais être changés sans l'autorisation de Klover srl pour ne pas compromettre le fonctionnement de l'appareil.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages causés par une saisie erronée des paramètres.

Tableaux des paramètres

Paramètres « CALIBRAGES DIVERS » - Mod. DSL (i06_160518)						
Paramètre	Niveau menu	Description	Message à l'écran	Mesure	Champ valeur	Banque de données L0
Pr38	M08 - 4 - 01	Rallumage bloqué	RALL BLOQUÉ	Minutes	0 - 10	6
Pr39	M08 - 4 - 02	Temps d'arrêt de l'aspirateur de fumées	MIN ASP ÉTEINT	Minutes	0 - 20	10
Pr40	M08 - 4 - 03	Temps de pré-chargement en allumage	PRÉCHARG ALLUMAGE	Secondes	0 - 255	160
Pr41	M08 - 4 - 04	Temps d'attente après pré-chargement	ATTENTE APRÈS-PRÉ	Secondes	0 - 255	180
Pr42	M08 - 4 - 05	Vitesse de l'aspirateur en phase de pré-chargement	ASP FUME PRÉCHARG	Tours/min	350 - 2800	2200
Pr43	M08 - 4 - 06	Hystérésis température ON/OFF sur « SET TEMP-EAU »	DELTA ON OFF AUTO	°C	0.0 - 20.0	5.0
Pr44	M08 - 4 - 07	Retard à l'arrêt économie (minuterie une fois que « SET TEMP-EAU » est atteint)	RET-OFF AUTO	Minutes	2 - 120	20
Pr45	M08 - 4 - 08	Retard changement de puissance	CHANGE PUISS	Secondes	0 - 60	20
Pr46	M08 - 4 - 09	Hystérèse température ON/OFF sur « TEMP AMB. CONSIGNE »	DELTA ON AUTO	°C	0.0 - 15.0	2.0
Pr47	M08 - 4 - 10	Activation du blocage du clavier	ACT-BLOC TOUCHES	On - off	On - off	Off
Pr48	M08 - 4 - 11	Temps après lequel l'alarme se déclenche en cas de coupure de courant	ALARME PANNE DE COURANT	Secondes	0 - 60	30
Pr49	M08 - 4 - 12	Activation capteur de niveau des granulés	RÉSERVE PELLETT	On - off	On - off	On
Pr50	M08 - 4 - 13	Seuil d'allumage pompe et modulation de puissance pour sécurité en cas de surchauffe	SÉCURITÉ-POMPE	°C	60 - 90	80
Pr51	M08 - 4 - 14	Delta rallumage et commutation 3 voies sur « TEMP. CHAUFFE-EAU CONSIGNE » et mettre « TEMP. BALLON CONSIGNE ».	DELTA BALL.-CHAU.	°C	0 - 15	5
Pr52	M08 - 4 - 15	Temps de préchauffage	TEMPS PRÉCH-	Secondes	0 - 480	0
Pr53	M08 - 4 - 16	Vitesse de l'aspirateur en phase de préchauffage	VIT FUM PRÉCH	Tours/min	500 - 2800	2800
Pr54	M08 - 4 - 17	Délai au bout duquel se déclenche l'alarme « PAS DE PELLETT » si « RÉSERVE PELLETT »	ALARME RÉSERVE	Minutes	1 - 180	40
Pr55	M08 - 4 - 18	Temps de ON motoréducteur nettoyage des turbulateurs	TERME TURBULAT	Secondes	0 - 600"	120
Pr56	M08 - 4 - 19	Temps de marche motoréducteur de nettoyage du brasier (NON UTILISÉ)	DURÉE NETTOYAGE	Secondes	0 - 120"	0
Pr57	M08 - 4 - 20	Temps après l'extinction au bout duquel le nettoyage du brasier est exécuté (NON UTILISÉ)	RETARD NETTOYAGE	Minutes	1 - 15 min	1
Pr58	M08 - 4 - 21	Temps après l'allumage au bout duquel le nettoyage du brasier est exécuté (NON UTILISÉ)	VEILLE NETTOYAGE	Heures	1 - 24	24
Pr59	M08 - 4 - 22	Seuil d'activation pompe et commutation vanne à 3 voies avec l'appareil en PUISSANCE SANITAIRE (avec Type d'installation 2)	SEUIL POMPE I2	°C	55 - 75	60

Paramètres « CALIBRAGES VACUUM » - Mod. DSL (i06_160518)						
Paramètre	Niveau menu	Description	Message à l'écran	Mesure	Champ valeur	Banque de données L0
Pr133	M08 - A - 01	Activation du Vacuum de chargement des granulés automatique	ACTIVATION VACUUM	On - off	On - Off	Off
Pr134	M08 - A - 02	Temps d'allumage Vacuum	VACUUM ACTIVÉ	Secondes	1 - 180	20
Pr135	M08 - A - 03	Temps de repos Vacuum	VACUUM PAUSE	Secondes	5 - 60	10
Pr136	M08 - A - 04	Nombre de cycle de fonctionnement	CYCLE VACUUM	Numéro	1 - 20	15
Pr137	M08 - A - 05	Permet d'effectuer un test de fonctionnement du cycle Vacuum	TEST VACUUM	On - off	On - off	Off

Paramètres « CALIBRAGES USINE » - Mod. DSL (i06_160518)						
Paramètre	Niveau menu	Description	Message à l'écran	Mesure	Champ valeur	Banque de données L0
Pr01	M08 – 6 – 01	Temps maximum cycle d'allumage	MINUTES ALLUMAGE	Minutes	5 – 25	18
Pr02	M08 – 6 – 02	Temps de démarrage	START DEMARRAG	Minutes	2 – 12	7
Pr03	M08 – 6 – 03	Intervalle de temps entre deux nettoyages du brasier	NETTOYAGE BRASIER	Minutes	3 – 240	55
Pr04	M08 – 6 – 04	Temps de marche du motoréducteur de la vis sans fin en phase d'allumage	VIS S F ALLUMAGE	Secondes	0,1 – 8,0	1,0
Pr05	M08 – 6 – 05	Temps de marche du motoréducteur de la vis sans fin en phase de démarrage	VIS S F DEMARRAG	Secondes	0,1 – 8,0	1,2
Pr06	M08 – 6 – 06	Temps de marche du motoréducteur de la vis sans fin en phase de travail à la puissance 1	VIS SANS FIN PUISSANCE 1	Secondes	0,1 – 8,0	2,8
Pr07	M08 – 6 – 07	Temps de marche du motoréducteur de la vis sans fin en phase de travail à la puissance 2	VIS SANS FIN PUISSANCE 2	Secondes	0,1 – 8,0	3,8
Pr08	M08 – 6 – 08	Temps de marche du motoréducteur de la vis sans fin en phase de travail à la puissance 3	VIS SANS FIN PUISSANCE 3	Secondes	0,1 – 8,0	5,0
Pr09	M08 – 6 – 09	Temps de marche du motoréducteur de la vis sans fin en phase de travail à la puissance 4	VIS SANS FIN PUISSANCE 4	Secondes	0,1 – 8,0	6,2
Pr10	M08 – 6 – 10	Temps de marche du motoréducteur de la vis sans fin en phase de travail à la puissance 5	VIS SANS FIN PUISSANCE 5	Secondes	0,1 – 8,0	7,2
Pr11	M08 – 6 – 11	Retard des alarmes	RETARD ALARMES	Secondes	0 – 120	90
Pr12	M08 – 6 – 12	Durée de nettoyage du brasier	NETTOYAGE BRASIER	Secondes	0 – 120	50
Pr13	M08 – 6 – 13	Température minimale des fumées pour considérer la chaudière allumée	SEUIL MINIMUM	°C	40 – 600	160
Pr14	M08 – 6 – 14	Température maximale des fumées	SEUIL MAXIMUM	°C	200 – 880	800
Pr15	M08 – 6 – 15	Seuil de température des fumées pour allumer les échangeurs d'air (PAS UTILISÉ)	SEUIL VENTILAT	°C	200 – 720	720
Pr16	M08 – 6 – 16	Vitesse d'aspiration des fumées en phase d'allumage	VITESSE FUM ALL	Tours/min	500 – 2800	2000
Pr17	M08 – 6 – 17	Vitesse d'aspiration des fumées en phase de démarrage	VITESSE FUM DÉM	Tours/min	500 – 2800	1900
Pr18	M08 – 6 – 18	Vitesse d'aspiration des fumées en phase de travail à la puissance 1	VITESSE FUM P 1	Tours/min	500 – 2800	1600
Pr19	M08 – 6 – 19	Vitesse d'aspiration des fumées en phase de travail à la puissance 2	VITESSE FUM P 2	Tours/min	500 – 2800	1750
Pr20	M08 – 6 – 20	Vitesse d'aspiration des fumées en phase de travail à la puissance 3	VITESSE FUM P 3	Tours/min	500 – 2800	1950
Pr21	M08 – 6 – 21	Vitesse d'aspiration des fumées en phase de travail à la puissance 4	VITESSE FUM P 4	Tours/min	500 – 2800	2100
Pr22	M08 – 6 – 22	Vitesse d'aspiration des fumées en phase de travail à la puissance 5	VITESSE FUM P 5	Tours/min	500 – 2800	2250
Pr23	M08 – 6 – 23	Vitesse du moteur de l'échangeur 1 en phase de travail à la puissance 1 (NON UTILISÉ)	VITESSE AIR 1	Volt	65 – 225	65
Pr24	M08 – 6 – 24	Vitesse du moteur de l'échangeur 1 en phase de travail à la puissance 2 (NON UTILISÉ)	VITESSE AIR 2	Volt	65 – 225	65
Pr25	M08 – 6 – 25	Vitesse du moteur de l'échangeur 1 en phase de travail à la puissance 3 (NON UTILISÉ)	VITESSE AIR 3	Volt	65 – 225	65
Pr26	M08 – 6 – 26	Vitesse du moteur de l'échangeur 1 en phase de travail à la puissance 4 (NON UTILISÉ)	VITESSE AIR 4	Volt	65 – 225	65
Pr27	M08 – 6 – 27	Vitesse du moteur de l'échangeur 1 en phase de travail à la puissance 5 (NON UTILISÉ)	VITESSE AIR 5	Volt	65 – 225	65
Pr28	M08 – 6 – 28	Seuil en-dessous duquel l'appareil est considéré éteint	SEUIL OFF	°C	80 – 600	140
Pr29	M08 – 6 – 29	Vitesse d'aspiration des fumées en phase de nettoyage du brasier	ASP FUME NETTOYAGE	Tours/min	500 – 2800	2800
Pr30	M08 – 6 – 30	Temps de marche du motoréducteur de la vis sans fin en phase de nettoyage	VIS S F NETTOYAG	Secondes	0.0 – 8,0	1,8
Pr31	M08 – 6 – 31	Activation codeur aspirateur fumées (NON UTILISÉ)	ENCODER	On – off	On – Off	On
Pr32	M08 – 6 – 32	Temps freinage vis sans fin	TEMPS FREIN	Secondes	0.0 – 0.5	0,2
Pr33	M08 – 6 – 33	Seuil activation pompe	SEUIL POMPE	°C	20 – 70	55
Pr34	M08 – 6 – 34	Activation pressostat eau (NON UTILISÉ)	PRESSOST EAU	On – off	On – Off	On
Pr35	M08 – 6 – 35	Seuil pression eau (PAS UTILISÉ)	SEUIL PRESSION	Bar	1.5 – 3.0	2,5
Pr36	M08 – 6 – 36	Temps de marche du motoréducteur de la vis sans fin en phase de travail à la puissance sanitaire	VIS S F SANIT	Secondes	0,1 – 8,0	7,2
Pr37	M08 – 6 – 37	Vitesse d'aspiration des fumées en phase de travail à la puissance sanitaire	ASP FUME SANIT	Tours/min	500 – 2800	2250

CONDITIONS DE GARANTIE CONVENTIONNELLE

1. Informations générales

La présente garantie conventionnelle est délivrée par Klover Srl (ci-après « **Garantie Klover** »), dont le siège est sis à San Bonifacio, via A. Volta n. 8, pour les produits cités sur le site internet www.klover.it (ci-après « **Produits** »). La Garantie Klover n'affecte pas les droits prévus par la Directive Européenne 99/44/CE et par le D.Lég. n. 206/2005 « Code de la consommation », le cas échéant.

La Garantie Klover doit être entendue comme limitée au territoire italien. En tout cas, Klover Srl invite les Consommateurs hors Italie à s'adresser au revendeur qui leur a vendu le Produit pour prendre connaissance des conditions de garantie en vigueur.

2. Activation de la Garantie

La Garantie Klover doit être activée, dans les 60 jours suivant la date d'achat, sur le site www.klover.it dans la section « *Enregistrez votre garantie* », en saisissant les données demandées et en joignant le bon de livraison ou tout autre document valable fiscalement prouvant l'achat (ticket de caisse par exemple).

Il est autrement possible d'envoyer le certificat de garantie, présent dans l'emballage de tous les Produits, (ci-après, « **Certificat de Garantie** ») à Klover Srl, dans le même délai de 60 jours suivant la date d'achat, en suivant les indications fournies.

Dans les deux cas, enregistrement ou envoi, il est recommandé de conserver avec soin l'exemplaire client du Certificat de Garantie, dûment rempli et signé par le Consommateur et par l'installateur, ainsi que le bon de livraison ou tout autre document valable fiscalement prouvant l'achat, afin de pouvoir faire jouer la Garantie Klover.

3. Garantie Klover 2 ans

Par Garantie Klover on entend la réparation gratuite du Produit ou des pièces composant le Produit qui résulteraient défectueuses à l'origine pour vices que Klover Srl reconnaîtrait comme imputables exclusivement au fabricant. Si la réparation du Produit s'avère impossible, on procédera à son remplacement. Dans les deux cas, la date d'échéance ainsi que les termes de la garantie valables au moment de l'achat du Produit demeurent inchangés.

La Garantie Klover offre tous les avantages d'un service assuré directement par Klover Srl et géré par son propre réseau de Centres d'assistance Technique agréés (ci-après, « **C.A.T.** ») présents sur le territoire italien, consultables sur le site www.klover.it.

La Garantie Klover a une durée de 2 ans à compter de la date d'achat du Produit, prouvée par un bon de livraison ou tout autre document valable fiscalement (ticket de caisse par exemple), qui indique le nom du vendeur, le produit acheté et la date d'achat.

Les composants du Produit remplacés aux frais du Consommateur car « hors garantie » du fait de l'écoulement du délai de deux ans sus-indiqué et par un C.A.T. agréé sont garantis par Klover Srl pendant 1 an à compter du remplacement qui a été effectué, frais d'intervention, de main d'œuvre et frais accessoires exclus.

4. Garantie Klover 5 ans

Le Consommateur qui, dans les 90 jours suivant la date d'achat, soumet le Produit au service de Première mise en service fourni par le C.A.T. agréé, aura droit à la Garantie Klover sur le « corps de chaudière » du Produit pendant 5 ans à compter de la date d'achat du Produit.

Le coût du service de Première mise en service est à la charge du Consommateur.

La présente Garantie Klover s'applique à condition de faire effectuer les opérations d'entretien périodique saisonnier par le CAT de zone, indiqué dans le mode d'emploi (par exemple, pour préserver les corps de chaudière avec Sicuro Top, il faut utiliser chaque année le produit protecteur Long Life).

Conserver avec soin le procès verbal de Première mise en service, dûment rempli et signé, pour pouvoir faire jouer la Garantie Klover.

5. Réclamations et Assistance

Comme prévu par le D.Lég. n. 24/2002, les réclamations doivent être présentées au revendeur qui a vendu le Produit.

Le revendeur, après avoir constaté l'absence de causes de déchéance de la Garantie Klover et son efficacité, contactera le C.A.T. de zone, pour fixer les délais et les moyens d'intervention pour la constatation et la réparation de l'anomalie signalée. Si le Consommateur s'adresse directement au C.A.T., ce dernier est tenu d'avertir immédiatement le revendeur qui a vendu le Produit.

Si le C.A.T., au cours de l'inspection du Produit, constate que l'anomalie de fonctionnement signalée ne fait pas partie des défauts couverts par la Garantie Klover, les frais de déplacement et d'intervention seront à la charge du Consommateur.

Pour améliorer le service et réduire les délais d'intervention, nous prions le Consommateur de fournir les données du Produit objet de l'appel. Nous prions de fournir plus particulièrement les informations suivantes : • numéro du Certificat de Garantie • nom, modèle et numéro de série du Produit • date d'achat • défaut constaté.

Klover Srl décline toute responsabilité en cas de retard dans la réparation ou le remplacement du Produit.

6. Limitations de responsabilité

Les Produits Klover doivent être soumis à des essais de fonctionnement avant de réaliser tout ouvrage de maçonnerie complémentaire, comme par exemple, le montage du revêtement prévu, la réalisation de pilastres, la peinture des murs. Klover Srl ne répond pas des frais dérivant de leur démolition et/ou de leur reconstruction, ou d'ouvrages hydrauliques de montage et de démontage, tout comme de toute autre intervention accessoire au Produit, même si consécutifs à des travaux de remplacement de pièces défectueuses.

Klover Srl ne répond pas des pannes du Produit liées à des conditions et/ou à des événements extérieures tels que, par exemple, débit insuffisant des installations, mauvaise installation, entretien insuffisant ou entretien non conforme aux indications contenues dans le mode d'emploi et d'entretien, conduction erronée du Produit. Dans ces cas, toute intervention demeure à la charge du Consommateur.

Klover Srl décline toute responsabilité pour tout dommage causé au Consommateur et/ou à des tiers, que ce soit des personnes, des animaux ou des biens, directement ou indirectement, du fait du non-respect de toutes les prescriptions indiquées dans les instructions correspondantes et concernant les avertissements en matière d'installation, d'utilisation et d'entretien du Produit. La personne ayant subi le dommage doit prouver le dommage, le défaut et la connexion causale correspondante et le signaler au revendeur qui a vendu le produit, conformément au D.Lég. n. 24/2002.

7. Exclusions de la Garantie Klover

La Garantie Klover ne couvre pas :

- Les défauts du Produit non imputables à des vices de fabrication
- Les défauts du Produit imputables à une installation erronée ou inadaptée
- Les vices imputables au mauvais fonctionnement du conduit de cheminée
- Les défauts du Produit dus à négligence, rupture accidentelle, usure normale, manipulation et/ou dommages pendant le transport (rayures, bosses, etc.), y compris en cas d'expéditions franco destination, interventions effectuées par du personnel non agréé et autres dommages causés par des interventions erronées du Consommateur
- Les interventions de réglage des paramètres
- Les dommages dérivant de l'utilisation de combustible de mauvaise qualité ou non approprié
- Les frais de transport.

Sont exclus de la Garantie Klover les composants suivants du Produit :

- Le verre céramique ou trempé, les revêtements en céramique-faïence et/ou acier peint et/ou fonte. Nous tenons à préciser que des variations de nuance de couleur, des piqûres, des craquelures, des ombres, et de légères variations de dimensions ne peuvent pas être considérés comme des défauts du Produit mais plutôt comme une caractéristique du travail artisanal
- Les détails peints, chromés ou dorés, les poignées, les résistances d'allumage
- Tous les composants extérieurs du Produit sur lesquels le Consommateur peut intervenir directement pendant son utilisation et/ou son entretien ou qui peuvent être soumis à usure, et/ou la formation de rouille, de taches sur l'acier dues à l'utilisation de détergents agressifs et plus particulièrement avec des chargements horaires de bois supérieurs à ceux qui sont conseillés ou encore l'utilisation de combustibles déconseillés ou non prévus dans la notice d'instructions
- Matériaux réfractaires ou vermiculite
- Le brasier à granulés, la grille et la plaque de cuisson en fonte, le déflecteur de fumée ou le diffuseur de flammes, les joints, les fusibles ou les batteries présents dans la partie électronique du Produit et tout autre composant amovible soumis à une usure normale
- Les parties électriques et électroniques dont la panne peut être liée à un branchement électrique non conforme, à des catastrophes naturelles et à une variation de la tension par rapport à la tension nominale.

8. Jurisdiction compétente

Tout litige relèvera de la compétence exclusive du Tribunal de Vérone.



F U O C O E P A S S I O N E

KLOVER Srl

Via A. Volta, 8
37047 San Bonifacio (VR)
N° TVA 02324280235
www.klover.it